



Panorama de la vie associative de Grenoble

Rapport d'enquête de l'observatoire local de la vie associative à Grenoble
Janvier 2024

Démarche accompagnée par



Observatoire porté par



Sommaire

Sommaire.....	3
Partie I : Avant-propos.....	5
Édito de la ville de Grenoble.....	5
Édito du Réseau National des Maisons des Associations.....	5
Observer pour agir ensemble.....	5
La démarche d’Observation Locale de la Vie Associative (OLVA).....	6
Les origines de la démarche OLVA.....	6
Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA.....	6
L’OLVA à Grenoble.....	6
Les objectifs de l’OLVA à Grenoble.....	6
PARTIE II : La méthodologie d’enquête.....	7
Indicateurs d’enquête diffusion et sources.....	7
Le choix d’une diffusion large.....	7
Le questionnaire.....	7
Les sources.....	7
L’échantillon collecté et traitements.....	8
L’échantillon collecté.....	8
Les traitements effectués sur la base de données.....	8
Redressements des données.....	8
Le secteur d’activité, une donnée clef.....	8
PARTIE III : le territoire étudié.....	11
Portrait du territoire.....	11
PARTIE IV : le tissu associatif à Grenoble.....	12
Les associations actives et créations d’associations.....	12
Le profil des associations.....	13
Année de création.....	13
Aire d’intervention.....	14
Quartier d’intervention.....	14
Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).....	15
Le public des associations.....	16
Appartenance à un réseau.....	16
Les membres de l’association.....	17

Les adhérents.....	17
Les bénévoles.....	18
Le poids du bénévolat associatif.....	19
La gouvernance des associations.....	19
Les modes de gouvernance.....	20
Les conseils d'administration.....	21
Profil des dirigeants.....	21
Les moyens des associations.....	24
L'emploi salarié.....	24
Les chiffres clés de l'emploi associatif à Grenoble.....	24
Taille des établissements.....	25
L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité.....	26
Caractéristiques de l'emploi associatif.....	26
Les financements.....	27
Le montant des comptes.....	27
Origine des financements publics.....	30
Les locaux.....	30
Les perspectives des associations.....	31
Les difficultés et besoins des associations.....	33
Les principaux besoins exprimés.....	33
La mutualisation des moyens.....	35
Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances.....	36
La relation entre les associations et la ville de Grenoble.....	40
Connaissance et fréquentation de la MDA.....	40
Les ateliers proposés par la ville : thématique et format.....	41
Conclusion.....	43
Annexes.....	44
Le questionnaire d'enquête.....	44
La nomenclature des secteurs d'activité.....	44

Partie I : Avant-propos

Édito de la ville de Grenoble

Avec près de 5000 associations, Grenoble est marqué par le dynamisme de l'engagement de ses habitants. Cette étude de l'OLVA est une première étape pour mieux connaître cet écosystème, où les aspirations individuelles se transforment en actions collectives porteuses de sens.

Les associations, petites ou grandes, locales ou internationales, jouent un rôle de premier plan : elles tissent des liens, renforcent les communautés et insufflent une énergie nouvelle dans des projets aux enjeux variés. L'étude montre à quel point elles sont également pourvoyeuses d'emploi sur le territoire.

La Ville entend accompagner ce dynamisme et pour cela a reposé l'organisation du service participation et vie associative l'année dernière. Elle porte également un projet d'accompagnement et de formation des associations, qui participe de cette dynamique, pour catalyser et poursuivre notamment les initiatives prises pendant la période Covid et le dispositif des Volontaires de Grenoble.

Au-delà des chiffres et des statistiques, cette étude est une première étape pour mieux comprendre le fonctionnement du tissu associatif grenoblois, et à vocation à être partagée et approfondie. Nous vous invitons à cette exploration, car c'est en comprenant ces initiatives que nous façonnons un avenir plus collaboratif et enrichissant pour tous.

Eric Piolle et Annabelle Bretton

Édito du Réseau National des Maisons des Associations

Observer pour agir ensemble

Malgré d'importants progrès au plan national, la connaissance de la vie associative à l'échelle locale reste encore très lacunaire. La démarche d'observation locale de la vie associative, développée par le Réseau National des Maisons des Associations depuis 2006, part du constat de l'absence, ou tout au moins du caractère très disparate, des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. A tel point que le discours tenu sur les associations est parfois en décalage avec la réalité rencontrée sur le terrain. Il est donc nécessaire de disposer de connaissances précises et actualisées sur la structuration et les besoins des associations. Il faut se donner de bons outils pour agir !

C'est pourquoi le réseau a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Elle s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire. Applicable au niveau local, elle permet de comparer les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires ayant mis en place des observatoires locaux. Cela permet de mesurer les spécificités du tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement, ou encore d'évaluer les politiques publiques mises en place.

Ainsi les observatoires locaux de la vie associative produisent des connaissances locales sur le tissu associatif, mais ils sont aussi un outil d'interconnaissance et de partage. En effet, les OLVA associent largement les acteurs concernés par le fait associatif sur le territoire, acteurs associatifs et institutionnels, chefs de service, élus, têtes de réseau, chercheurs, étudiants... Ce croisement de regards sur les enjeux du tissu associatif local fait naître des dynamiques locales entre les acteurs de la vie associative entre eux et avec leurs partenaires. L'observation locale partagée n'est donc pas une fin en soi, mais le début d'un long processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire.

Loreline Vidal, administratrice du RNMA

La démarche d'Observation Locale de la Vie Associative (OLVA)

Les origines de la démarche OLVA

La démarche d'observation locale de la vie associative part du constat de l'absence - ou, tout au moins, du caractère très disparate des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local. Or, les moyens d'analyser le tissu associatif local sont très restreints et les données publiques très rares. Ce manque de connaissance sur les réalités de la structuration des tissus associatifs locaux limite la capacité des acteurs concernés par la vie associative à répondre aux enjeux et besoins. Il était donc nécessaire de développer des outils permettant de disposer de connaissances locales, précises et actualisées pour encourager l'action. C'est pourquoi le réseau national des Maisons des Associations a développé en collaboration avec Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS, la méthodologie OLVA, d'observation locale de la vie associative. Cette méthodologie s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire qui permet de mesurer les spécificités de son tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

Les enjeux et objectifs de la démarche OLVA

« Observer pour agir », telle est l'ambition de la démarche OLVA. Elle vise à construire une connaissance des réalités locales, mais celle-ci n'a de sens que si elle mène à l'action. La matière collectée via l'observation a vocation à être partagée et mise en débat localement entre les acteurs concernés du territoire pour co-construire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête.

La démarche OLVA permet de :

- Construire une connaissance des réalités du secteur associatif local et de repérer ses spécificités
- Identifier les besoins et attentes des associations du territoire
- Aider la décision des acteurs de l'appui à la vie associative (collectivités, point d'appui à la vie associative, têtes de réseaux, fédérations...) et de co-construire un plan d'actions en faveur du développement du secteur
- Communiquer sur l'image du secteur à partir de données objectivées
- Structurer et d'aider à la qualification des acteurs locaux du soutien à la vie associative
- Mettre en débat les enjeux de la vie associative locale
- Évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative menées

L'OLVA à Grenoble

Grenoble est un territoire d'un dynamisme associatif unique, riche, divers et complexe, vecteur de lien social et d'innovation. La vie associative et l'implication des bénévoles sont les piliers de l'engagement citoyen et de la participation à la vie locale.

Par ailleurs, les associations, comme de nombreux acteurs des transitions, souhaitent accéder à davantage d'informations, à des outils et un accompagnement spécifique pour rendre les transitions tangibles autour de dynamiques collectives. Cependant, aujourd'hui, les données

relatives aux associations sont très disparates et tout particulièrement au niveau local. Les moyens d'analyse du tissu associatif local sont très restreints et des données publiques rares.

Dans ce contexte, afin de répondre à ce besoin de la meilleure manière et dans la continuité des actions d'accompagnement associatif offertes par la Ville, il semble nécessaire réaliser une étude détaillée de l'écosystème associatif du territoire.

Face au manque de structuration des informations disponibles sur le territoire et leur faible valorisation la municipalité a pris la décision de démarrer une dynamique collective d'interrogation de la vie associative au travers d'un observatoire local de la vie associative.

Les objectifs de l'OLVA à Grenoble

- Rassembler et produire des données pour construire un état des lieux de la vie associative grenobloise.
- Partager la démarche d'observation pour rassembler les acteurs et actrices associatives et entretenir leurs relations avec la Ville. Pour cela, l'observatoire sera aussi fait avec les associations, avec des nombreux rendez-vous, et des démarches d'aller-vers.

PARTIE II : La méthodologie d'enquête

Indicateurs d'enquête diffusion et sources

Le choix d'une diffusion large

Les faibles connaissances sur la structuration du tissu associatif du territoire ne permettent pas la constitution d'un panel sur lequel nous pourrions étudier les comportements des associations. Nous avons donc fait le choix d'une collecte la plus large et diversifiée possible sur laquelle des redressements ont été effectués (« corrections » de l'échantillon pour le rendre plus représentatif – cf. Redressement de données à partir de caractéristiques connues du tissu associatif, en l'occurrence le recours à l'emploi).

L'enquête a été diffusée du 07/04/2023 au 21/07/2023 à partir de questionnaires en ligne et en version papier.

Le questionnaire

Le questionnaire se base sur le tronc commun composé de 4 parties principales : profil des associations, les membres (adhérents, bénévoles, dirigeants), les moyens (financements, ressources humaines, locaux), et les perspectives et besoins.

Grenoble a choisi d'ajouter des questions sur la mutualisation des moyens, thématiques et format des ateliers proposés par la ville et connaissance des services proposés aux associations par la ville.

Les sources

Les principales sources de données de ce rapport d'enquête sont les données collectées par l'enquête OLVA. D'autres données ont également été mobilisées : les données INSEE Flores de 2020 sur l'emploi associatif ; les données du Répertoire National des Associations (RNA) pour estimer le nombre de créations d'associations sur le territoire ; les travaux réalisés par Recherche et Solidarité sur les créations d'associations au niveau du département et de la région ; et le répertoire de la population 2022.

Tout au long de ce rapport nous réalisons quelques comparaisons entre les résultats produits par le Paysage Associatif français¹ et l'enquête OLVA, afin de tester les résultats nationaux et locaux et identifier les spécificités territoriales.

Néanmoins il est important de souligner que la présente enquête et le Paysage Associatif Français présentent un décalage concernant l'année de collecte de données, ainsi que des différences de traitement de données. Ainsi, les comparaisons entre les deux enquêtes sont présentées à titre indicatif.

¹ Tchernonog, V. Prouteau, L. et al., (2023). *Le paysage associatif français*. Mesures et évolutions. et al., préface d'Hugues Sibille, Juris/Dalloz, RECMA 2019/4 (N° 354).

L'échantillon collecté et traitements

L'échantillon collecté

La diffusion de l'enquête a permis de collecter 577 questionnaires à l'échelle de Grenoble. Suite au travail de nettoyage des questionnaires non exploitables, nous comptons 501 questionnaires exploitables. L'enquête s'adresse aux associations qui ont une action sur Grenoble. Ce qui constitue un échantillon solide et fiable pour l'analyse.

Les traitements effectués sur la base de données

Nettoyage de la base :

- Suppression des doublons et questionnaires très incomplets
- Contrôles de cohérence pour repérer les erreurs de saisie (exemple budgets / nb salariés), correction des variables atypiques
- Recodage des secteurs d'activité (voir encadré)

Redressements des données

Le redressement de l'échantillon collecté a pour objectif d'en améliorer la représentativité par rapport à la population étudiée. Il permet d'appliquer des pondérations aux réponses des interrogés pour « corriger » les groupes sous ou sur représentés. Autrement dit, nous nous basons sur les données sur l'emploi associatif (INSEE) ; les données sur la création des associations au niveau national, régional (Recherche et Solidarités) et local (RNMA) et la population (INSEE) pour faire une estimation du nombre d'associations sur le territoire. Ensuite, nous faisons une pondération pour arriver au pourcentage d'associations employeuses et sans salarié sur le territoire. Il est important de souligner que les moyennes ne sont pas redressées.

Redressements sur l'emploi à partir des données INSEE.

	Employeuses	Sans salarié	Non-réponse	Ensemble
Echantillon collecté	217	213	71	501
Echantillon redressé	63	438		501

Le secteur d'activité, une donnée clef

Les secteurs d'activité des associations sont un élément clef pour comprendre la structuration d'un tissu associatif. En effet, le secteur d'activité détermine fortement l'action des associations, leur modèle économique, leur rapport aux pouvoirs publics, etc. Néanmoins, la classification est un exercice complexe, notamment du fait de la pluriactivité de beaucoup d'associations. Pour assurer une homogénéité de chaque secteur, nous avons procédé au recodage des secteurs d'activité de chaque association à partir de leur objet.

Pour l'enquête, nous utilisons une nomenclature en 11 secteurs d'activité (cf. Tab. 1) qui peut être agrégé en 7 secteurs pour les besoins de l'analyse².

² Cf. la nomenclature en annexe.

Nous avons également choisi de ne pas redresser l'échantillon sur la base des secteurs d'activité. En effet, sans connaissances précises de la répartition des associations par secteur d'activité à l'échelle locale, nous aurions dû utiliser la répartition nationale. Nous avons préféré nous appuyer sur la collecte effectuée par les acteurs locaux pour l'analyse. Cela permet de préserver les spécificités locales. En revanche, les éventuels biais de diffusion n'ont pas été corrigés, il faut donc en tenir compte dans la lecture des résultats.

Tab. 1. Répartition des associations par secteur d'activité selon le recours à l'emploi à Grenoble

	Employeuses	Sans salarié	Ensemble des associations
Action de solidarité et humanitaire	7%	7%	7%
Action sociale	15%	8%	9%
Santé	6%	5%	5%
Opinion, défense des droits et causes	7%	17%	16%
Loisirs, vie sociale	10%	15%	14%
Education, formation, insertion	8%	8%	8%
Sport	13%	18%	17%
Culture	24%	19%	19%
Défense des intérêts économiques, développement local	6%	3%	3%
Environnement	3%	1%	2%
Total	100%	100%	100%

Tab. 2. Répartition des associations par secteur d'activité selon la nomenclature du Paysage Associatif Français

	Grenoble	Territoire national
Humanitaire, social, santé	21 %	12%
Défense des droits et causes	17 %	13%
Loisirs	14 %	21%
Education, formation, insertion	8 %	6%
Sport	17 %	24%
Culture	20 %	21%
Gestion des services économiques et développement local	3%	4%
Total	100 %	100%

L'échantillon collecté à Grenoble présente nécessairement des différences par rapport aux données nationales. Ces différences tiennent à la fois aux spécificités du tissu associatif grenoblois, mais également aux biais de collecte qui peuvent influencer la lecture des résultats de l'enquête.

Les associations humanitaire, social et santé (regroupement des associations d'action de solidarité et humanitaire, action sociale et santé) sont fortement représentées à Grenoble, elles représentent 21% des associations contre seulement 12% à l'échelle nationale. Il en va de même pour les associations de défenses des droits et des causes qui sont mieux représentés à Grenoble (17%) qu'à l'échelle nationale (13%).

Le secteur culturel est le plus représenté à Grenoble. Il compte 20% des associations de la ville, chiffre très proche des statistiques nationales (21%). Au contraire, le secteur sportif est moins représenté sur la ville (17%) qu'au niveau national (24%).

PARTIE III : le territoire étudié

Portrait du territoire

Grenoble est une commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est le chef-lieu du département de l'Isère et siège de la métropole Grenoble Alpes Métropole.

La ville de Grenoble est située entre les massifs du Vercors, de la Chartreuse et de la chaîne de Belledonne. Elle est approximativement au centre de la partie française des Alpes. Bien que située au confluent actuel du Drac et de l'Isère, Grenoble fut bâtie à l'origine au niveau des contreforts de la Bastille.

L'agglomération est située sur l'axe du sillon alpin, s'étendant de Valence à Genève, et qui comprend également les villes de Chambéry, Annecy, Aix-les-Bains, Voiron et Romans-sur-Isère.

La population grenobloise est estimée à 160 483 habitants. Les indicateurs démographiques démontrent une baisse de la population de - 0,3 entre 2014 à 2020. Cette population majoritairement constitué des jeunes (30% de la population entre 15 et 29 ans), et des femmes (51% de la population). Les catégories socioprofessionnelles dominants sur le territoire sont : 25% personnes sans activités professionnelles ; 18% retraites ; et 17% de cadres et professions intellectuelles supérieurs³.

Le territoire grenoblois est caractérisé par un taux d'actifs de 69,7%, dont 87,8% sont salariés. Le taux de chômage parmi la population active est de 10.1% contre 7,3% de la population active en France. En revanche, le nombre d'emplois dans la zone est en hausse depuis 2009 (92 776 en 2009 et 98 296 en 2020)⁴.

N'hésitez pas à compléter !

3 Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38185> Consulté le 10/01/2024.

4 Source : idem.

PARTIE IV : le tissu associatif à Grenoble

Les associations actives et créations d'associations

Encadré méthodologique : l'estimation du nombre d'associations

La mesure du nombre d'associations actives d'un territoire est un exercice complexe. En effet, les associations déclarent leur création, cependant, dans de nombreux cas, elles ne déclarent pas leur dissolution. Ce qui rend difficile la mesure du stock d'associations d'un territoire qui doit alors être estimé. L'estimation présentée s'appuie sur le nombre d'associations employeuses et la population du territoire pour estimer le nombre d'associations actives.

Tab. 3. Comparaison des données sur les associations à Grenoble et sur les échelles de territoires supérieures

	Grenoble	Isère	AURA
Estimation du nombre d'associations actives⁵	4 900	27 000	175 000
Nombre de création d'associations⁶	262	1 186	9 065
Nombre d'associations employeuses⁷	615	2 906	19 109
Population⁸	160 483	1 277 513	8 197 325

La ville de Grenoble compte environ 4 900 associations actives, dont 615 associations employeuses. Il se crée par an, en moyenne sur les 10 dernières années, 262 nouvelles associations. Ce qui atteste d'une forte dynamique de création sur la ville, et donc d'un fort taux de renouvellement du secteur.

5 Source : Estimation RNMA et Recherche et solidarité « Repères et chiffres clés » 2022.

6 Source : RNA 2022, traitement RNMA. Pour la ville de Grenoble moyenne de 10 derniers années. En revanche, pour la région et le département les données correspondent à un année (recherche et solidarité « Repères et chiffres clés » 2022.

7 Source : Insee FLORES 2020

8 Source : INSEE RP 2022

Le profil des associations

Année de création

Tab. 4. Année de création des associations



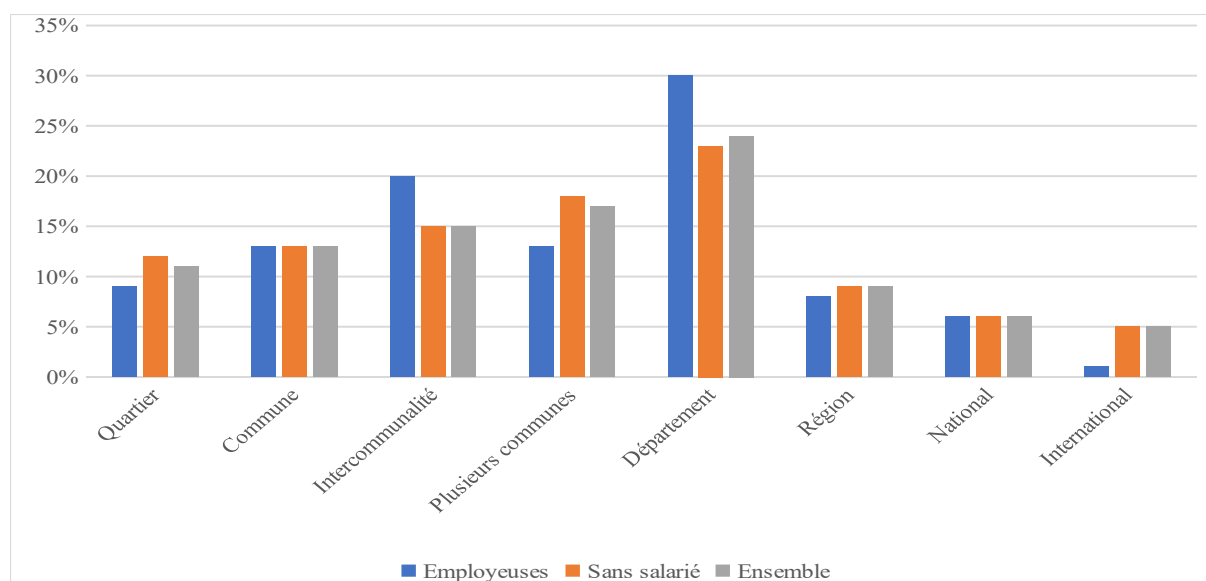
Lecture : 28% des associations ont été créées entre 2016 et 2023.

Le tissu associatif de la ville est relativement jeune avec 39% des associations qui se sont créées après 2010, dont 28% entre 2016 et 2023. Cette jeunesse des associations du territoire est largement le fait des associations sans salarié (41%). Toutefois, le territoire bénéficie d'associations solidement ancrées avec 45% des associations nées avant les années 2000. Ce qui est le cas pour 53% des associations employeuses.

Les associations du secteur défense des droits et des causes sont, dans sa majorité, nées avant 1950, tandis que les associations du secteur humanitaire, social et santé sont nées depuis 2010.

Aire d'intervention

Tab. 5. Aire d'intervention des associations selon le recours à l'emploi



La commune est l'aire d'intervention privilégiée pour 24% des associations avec 13% d'entre elles qui interviennent à l'échelle de la ville de Grenoble et 11% qui interviennent d'un de ses quartiers. Le département est aussi une aire d'intervention privilégiée pour 24% des associations. Parmi ses associations, 30% des associations employeuses agissent à l'échelle départementale. Tandis que 18% des associations sans salarié interviennent dans plusieurs communes.

L'intervention associative dans les quartiers est marquée par les secteurs de l'action sociale et de loisirs. Les secteurs du sport et de la culture interviennent principalement sur la ville.

Quartier d'intervention

Tab. 6. Répartition des associations selon leurs quartiers d'intervention

Eaux-Claires nord, Berriat, Saint-Bruno, Euro pôle, Centre Gares, Arago, Jean-Macé, Martyrs, Presqu'île	22 %
Hoche - Bonne - Condorcet - Championnet - Foch - Aigle - Libération - Centre-ville, Notre-Dame Mutualité, Ile-Verte, Saint-Laurent, Rive-Droite	28 %
Eaux-Claires, Mistral-Drac, Rondeau-Libération, Foch-Aigle-Libération	10 %
Alliés, Alpains, Beauvert, Reyniès, Capuche, Grands-Boulevards, Exposition Bajatière	17 %
Abbaye, Jouhaux, Châtelet, Teisseire, Malherbe, Bajatière	17 %
Géants, Baladins, Arlequin, La Bruyère, Village Olympique, Vigny-Musset	14 %
Aucun quartier en particulier	43 %
Total/ répondants	151 %

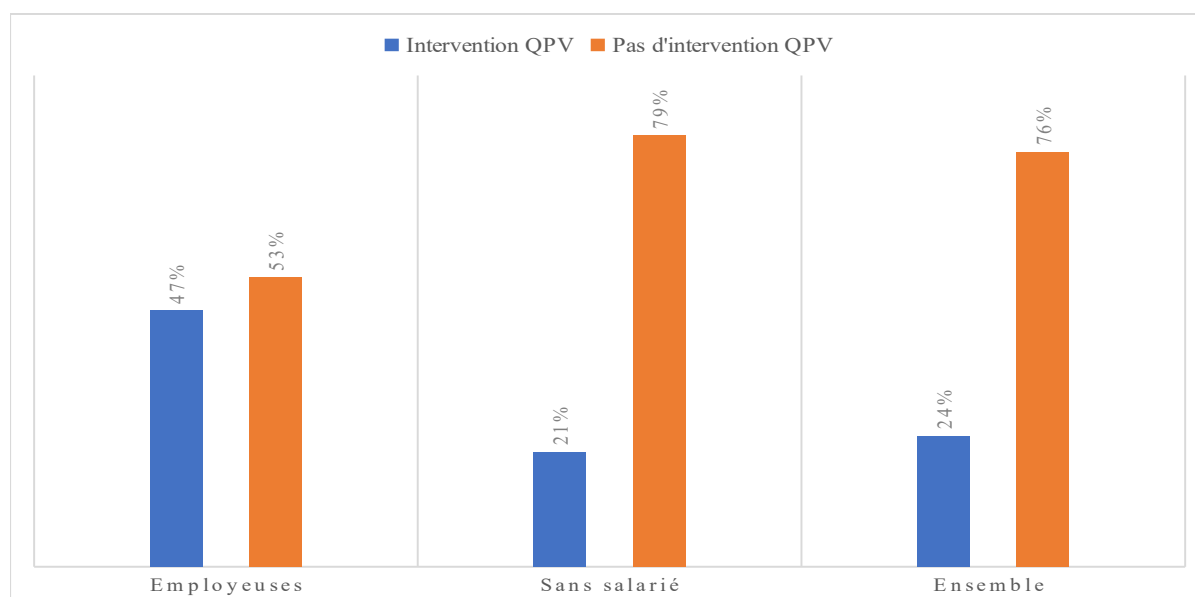
Une association peut agir sur plusieurs quartiers. Le total des réponses dépasse donc les 100%

La majorité des associations ont déclaré ne pas intervenir sur un quartier en particulier.

Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par l'Agence Nationale de la cohésion des territoires (ANCT)⁹.

Tab. 7. Part des associations qui interviennent en QPV selon le recours à l'emploi



Il convient de bien distinguer les associations domiciliées en QPV (dont le siège social est en QPV) et celles qui interviennent en QPV (dont au moins une partie des actions menées est en QPV).

24% des associations grenobloises interviennent en QPV. Les associations employeuses y sont particulièrement impliquées dans la mesure où plus 47% d'entre elles ont une action dans ces quartiers. A l'inverse, 21% des associations sans salarié interviennent en QPV.

Les associations agissant en QPV sont jeunes, 29% s'est créée après 2015. Elles sont principalement issues des secteurs de la culture et de la défense des droits et des causes.

Tab. 8. QPV d'intervention des associations

Alma, Très Cloîtres, Chenoise	22 %
Mistral, Lys Rouge, Camine,	17 %
Teisseire, Abbaye, Jouhaux, Châtelet,	45 %
Villeneuve, Village Olympique	41 %
Total/ répondants	125 %

Une association peut agir sur plusieurs QPV. Le total des réponses dépasse donc les 100%

⁹ Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2114> Consulté le 12/07/22.

Le public des associations

Tab. 9. Le public des associations

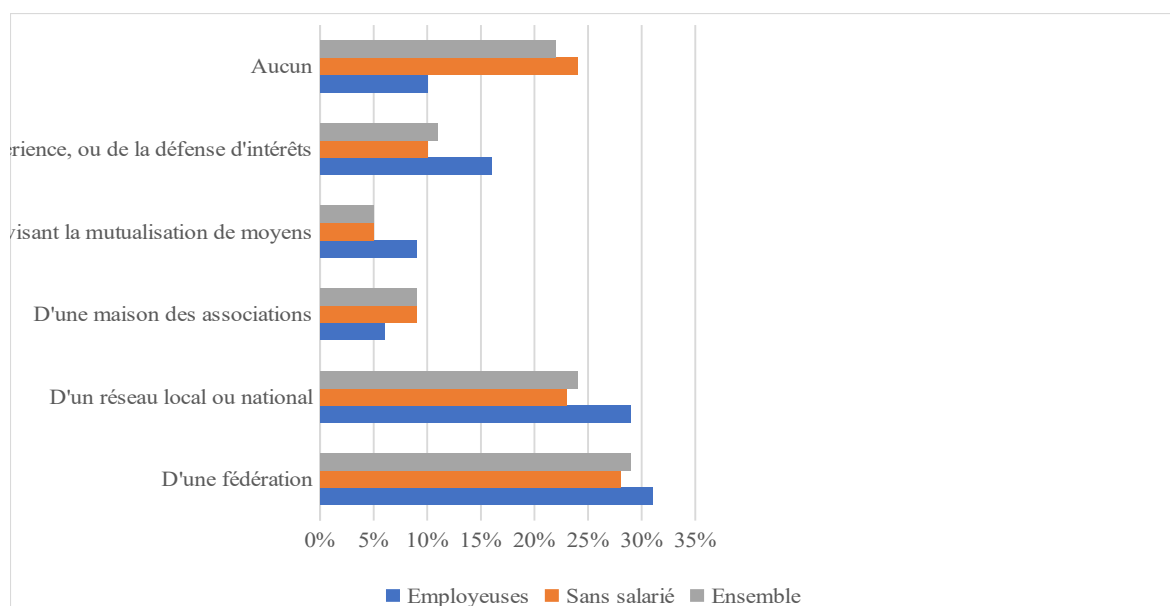
L'association s'adresse à tous type de public	59%
Enfants de moins de 3 ans	2%
Enfants de plus de 3 ans, adolescentes (moins de 16 ans)	6%
Jeunes (de 16 à 25 ans)	4%
Adultes (de 26 à 62 ans)	15%
Etudiant-es	3%
Personnes âgées (plus de 62 ans)	3%
Personnes dépendantes ou handicapées	2%
Personnes en situation de détresse ou d'urgence	2%
Personnes malades ou de santé fragile	2%
Personnes sans emploi ou au chômage	1%
Personnes victimes de discrimination	1%

La majorité des associations grenobloises s'adressent à tous type de public.

Appartenance à un réseau

Le mode de diffusion via des MDA ou des services de la vie associative et des fédérations a certainement influé sur la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.

Tab. 10. Appartenance à un réseau



53% des associations appartiennent à un réseau, parmi elles, 29% sont fédérées. Ce phénomène est plus intense chez les associations employeuses qui sont 31% à être fédérées et 29% à appartenir à un réseau local ou national.

Les associations sportives sont les plus fédérées (logique d'accès aux compétitions, d'assurance...). Les associations qui appartiennent à un réseau sont plus nombreuses dans le secteur de défense de droits et de causes. Les associations qui n'appartiennent à aucun réseau sont plus fréquemment dans le secteur culturel.

L'appartenance à un réseau correspond à trois types de besoins :

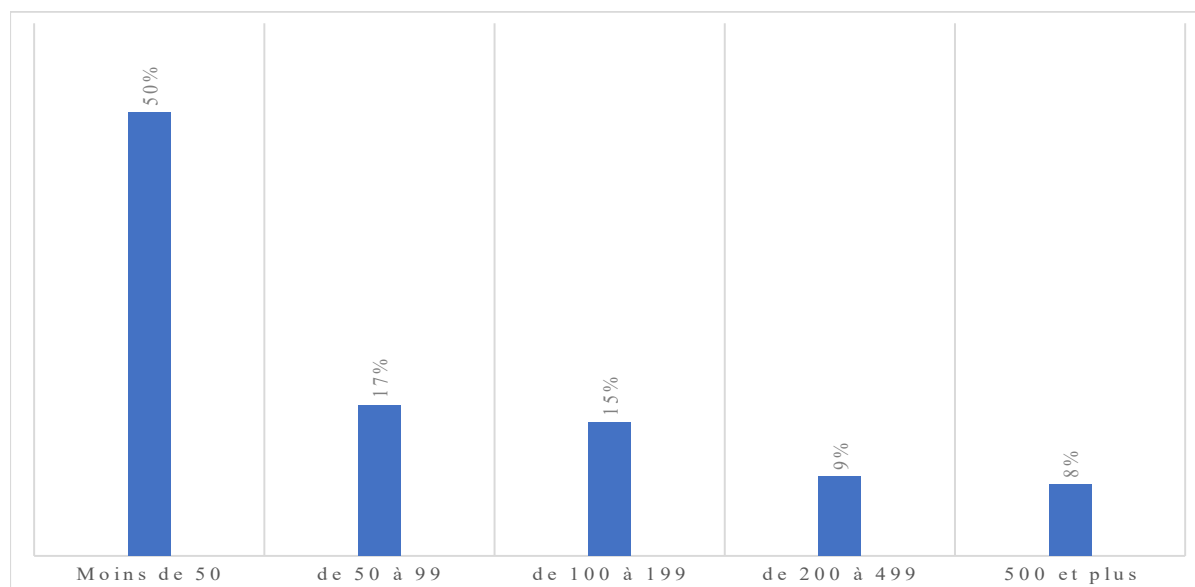
- l'échange et l'apport d'informations (64% des associations appartenant à un réseau)
- représentation des intérêts de l'association (environ 49% des associations appartenant à un réseau)
- l'aide à la coordination de démarches collectives, à la participation à des actions communes (48% des associations appartenant à un réseau)

Pour les associations qui n'adhèrent à aucun réseau, elles le justifient majoritairement par l'absence de réseau correspondant à l'activité de l'association, pour 49% d'entre elles. 39% des associations n'adhèrent pas à un réseau par souci de rester indépendantes.

Les membres de l'association

Les adhérents

Tab. 11. Nombre d'adhérents dans les associations



Lecture : 50% des associations a moins de 50 adhérents

50% des associations disposent de moins de 50 adhérents. Le nombre d'adhérents est très variable selon le secteur d'activité. Le secteur culturel est fortement représenté dans la tranche de moins de 50 adhérents (24%), défense de droits et des causes plutôt entre 200 à moins de 500 adhérents (21%), et le sport dans la tranche de 500 et plus d'adhérents (39%).

Les bénévoles

Le monde associatif est historiquement organisé autour des bénévoles, ce sont eux qui font vivre la structure et assurent sa gestion à plusieurs niveaux. Le bénévolat existe sous plusieurs formes : *bénévolat d'activité, bénévolat d'administration, bénévolat ponctuel, etc.* Il a aussi plusieurs justifications. La première est celle de la bienfaisance, similaire au concept de charité : les bénévoles souhaitent rendre service, apporter leur aide et consacrer leur temps libre à des activités utiles aux autres et répondre à leurs propres valeurs morales, sans s'identifier aux personnes aidées. La deuxième est celle de l'entraide : les bénévoles s'identifient au collectif pour lequel ils agissent, et peuvent être à la fois artisans et bénéficiaires de l'association¹⁰.

Selon l'étude « La France Bénévole 2023¹¹ » réalisée par *Recherche et Solidarités*, « En moyenne, 38% des français donnent de leur temps en 2023 dont 48% d'hommes et 52% de femmes ce qui correspond à 37% parmi les hommes français et 38% parmi les femmes françaises ». En outre, actuellement nous observons une mutation de l'engagement bénévole chez les jeunes générations qui s'engagent de plus en plus pour une mission ou une cause (31% pour les 15-34 ans en 2023 contre 26% en 2019). Autrement dit, un engagement pour satisfaire un besoin d'actions concrètes. Cela a comme conséquence moins d'intérêt à la participation à la gestion ou à la gouvernance des associations.

Encadré méthodologique : la notion d'engagement bénévole

Dans cette partie, nous parlerons d'« engagement bénévole » qui correspond à l'investissement d'une personne en tant que bénévole dans une association. Cette notion se distingue d'un individu bénévole. Le nombre d'engagements bénévoles est supérieur au nombre d'individus bénévoles dans la mesure où une personne peut être bénévole dans plusieurs associations.

Par ailleurs, la notion d'engagement bénévole recouvre une grande diversité de formes d'engagement. Elle ne tient compte ni de la durée de cet engagement, ni des types de tâches effectués.

En moyenne, une association à Grenoble compte 27 engagements bénévoles. Cette moyenne masque des réalités très variables selon les associations, certaines arrivant à attirer de nombreux bénévoles quand d'autres en manquent pour mener leurs activités. Si on extrapole à l'ensemble des associations de la ville, nous pouvons compter environ 132 300 engagements bénévoles à l'échelle de Grenoble.

Le bénévolat est plus largement féminin avec 58% des bénévoles femmes et seulement 42% de bénévoles hommes. Ce constat pourrait en partie s'expliquer par la moindre représentation du secteur sportif dans l'échantillon.

En moyenne, les bénévoles avec moins de 25 ans ne représentent que 17% et sont largement sous-représentés dans la vie associative en comparaison de leur représentation sur le territoire. À l'inverse, les plus de 60 ans sont plutôt mieux représentés dans la vie associative, 43%, que dans l'ensemble de la population.

¹⁰ Artis, A (2021). « Le bénévolat est-il la face cachée du travail associatif ? » in *Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations.* ». Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS.

¹¹ Source : <https://recherches-solidarites.org/blog/2023/02/28/les-francais-et-le-benevolat-en-2023/>

Les associations déclarent que 69% de leurs bénévoles ont un engagement régulier.

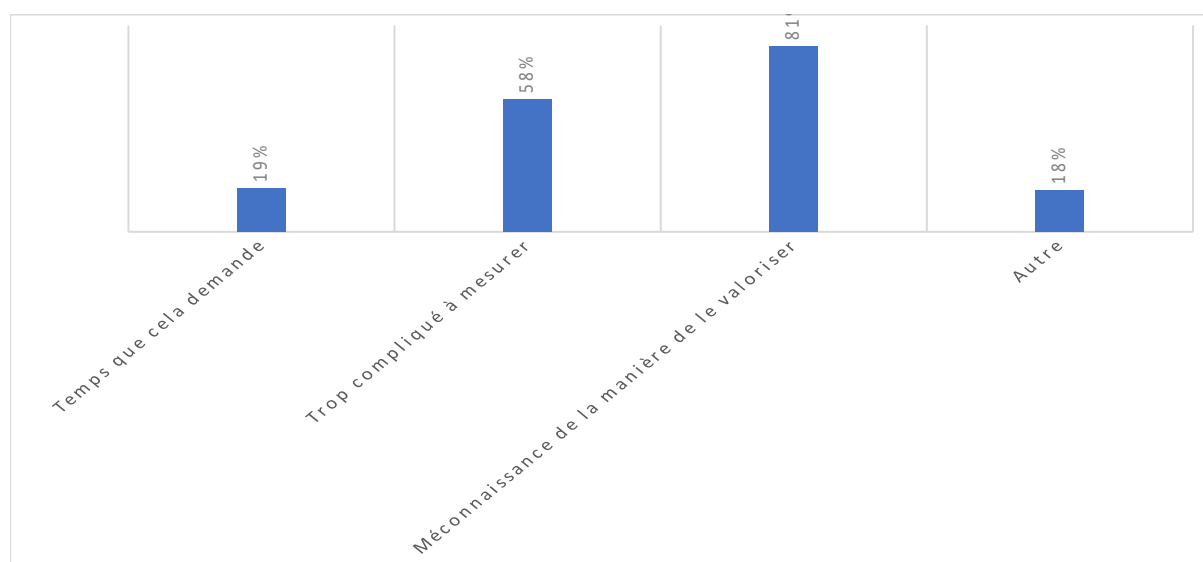
46% des associations grenobloises proposent des missions ponctuels de bénévolat et 47% mettent en place des action pour le recrutement des nouveaux bénévoles.

Le poids du bénévolat associatif

Parmi les spécificités du secteur associatif, figure la présence de travail bénévole – ne faisant donc pas l’objet de rémunération – permettant à l’association de mettre en œuvre des actions dans le cadre de son projet.

En effet, 35% des associations font l’effort de faire figurer la valorisation des heures bénévoles dans leurs documents administratifs et bilans d’activité. Le secteur humanitaire, social et santé est le secteur qui utilise le plus la valorisation d’heures bénévoles. Au contraire, le secteurs de loisirs est le secteur qui utilise le moins la valorisation d’heures bénévoles.

Tab. 12. **Motifs de la non-valorisation des heures bénévoles**



L’association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100%.

Parmi les différents motifs d’explication, c’est avant tout la méconnaissance de la façon de procéder pour 81% d’entre elles. Pour 58% cela s’explique par la complexité de comptabiliser précisément le temps de bénévolat dans leur association.

Au vu des réponses, il semble qu’un accompagnement spécifique des associations quant à la manière d’opérer la valorisation horaire et comptable du bénévolat permettrait de lever les freins existants.

La gouvernance des associations

La gouvernance démocratique constitue une caractéristique fondamentale du fait associatif. La littérature sur la gouvernance associative souligne la diversité des configurations possibles.

Les modèles peuvent varier en fonction des attentes des administrateurs, de la stratégie de l'association ou encore de l'animation de cette gouvernance¹².

Deux types de gouvernance étaient proposés aux associations interrogées dans le cadre de cette enquête :

- Classique : souvent un triptyque président.e, secrétaire, trésorier.e avec un CA et/ou un bureau ;
- Autre mode de gouvernance (Collégial : le Conseil d'Administration nomme des co-président.e.s qui partagent les responsabilités ; Collectif : les membres du Conseil d'Administration administrent ensemble l'association ; Direct : l'ensemble des membres gère l'association en Assemblée Générale permanente).

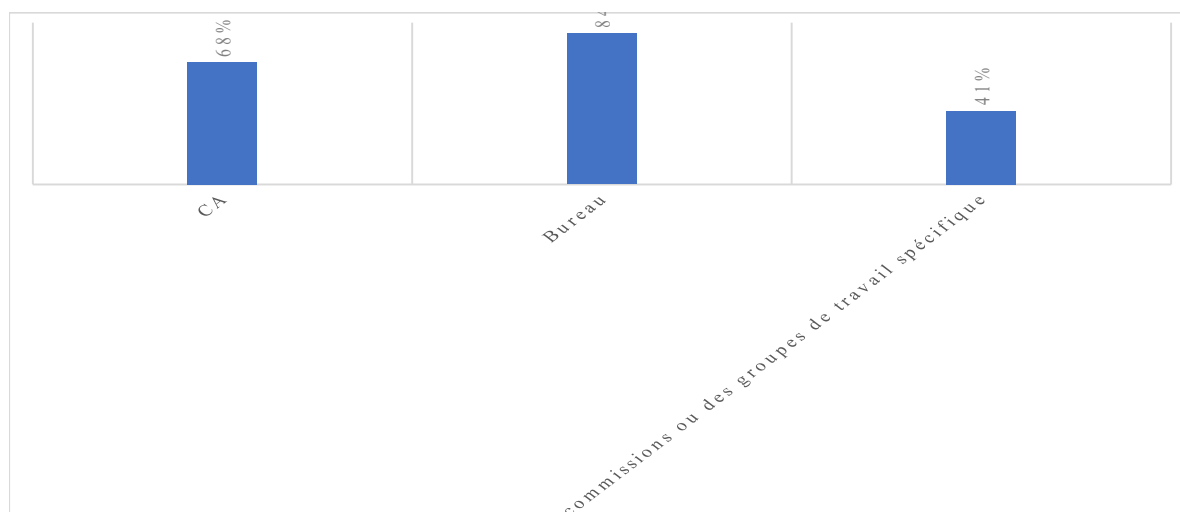
Les modes de gouvernance

80% des associations ont un mode de gouvernance « classique » avec un président, un secrétaire et un trésorier. Nous trouvons des résultats similaires au niveau national, environ 90% des associations ont un bureau dans leur gouvernance.

Les autres modes de gouvernance (collégiale, collective, directe) restent relativement peu utilisés (20%).

Le secteur défense de droits et des causes est le secteur le plus représenté dans d'autres types de gouvernance, tandis que les secteurs du sport et de la culture sont plus représentés dans le mode de gouvernance classique.

Tab. 13. **Présence de CA, bureau ou commissions de travail**



L'association pouvait cocher plusieurs réponses. Le total des réponses dépasse donc les 100%.

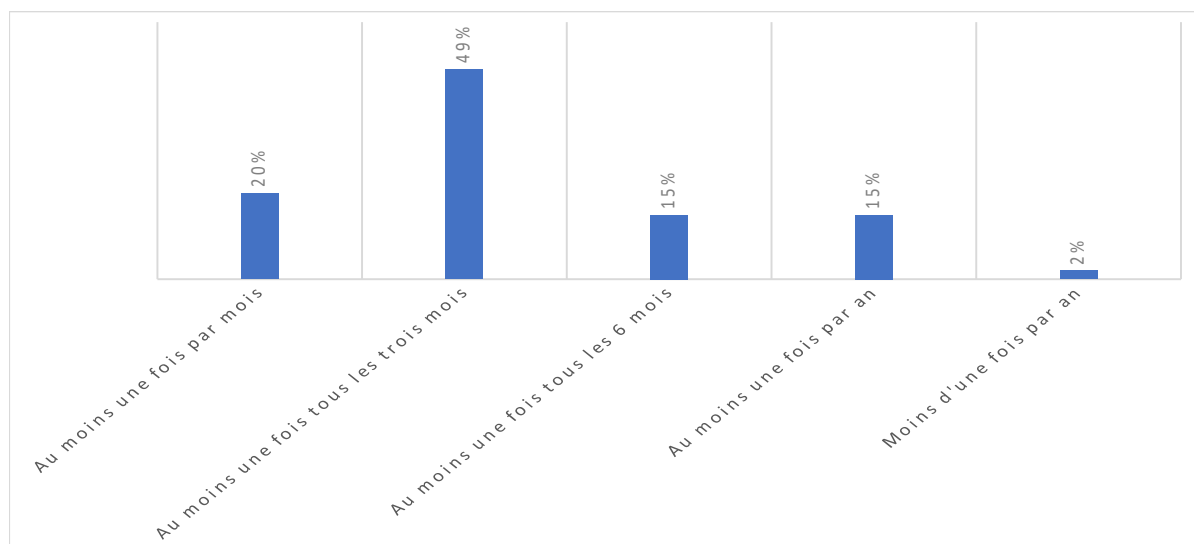
En cohérence avec le mode de gouvernance classique de la majorité des associations grenobloises, 84% ont un bureau dans leur gouvernance.

12 Artis, A et Ribeiro, L. (2021). « La diversité des formes de gouvernance dans le réseau d'associations Aquila » in Bénévolat et management : pratiques, paradoxes et préconisations. » .Bartel Radic, A. et Petit, M. éditions EMS

Les conseils d'administration

En moyenne, les conseils d'administrations sont composés de près de 11 membres, dont une légère majorité de femmes (53%) - taux relativement élevé au regard des moyennes dans d'autres territoires OLVA et à l'échelle nationale (49,7%).

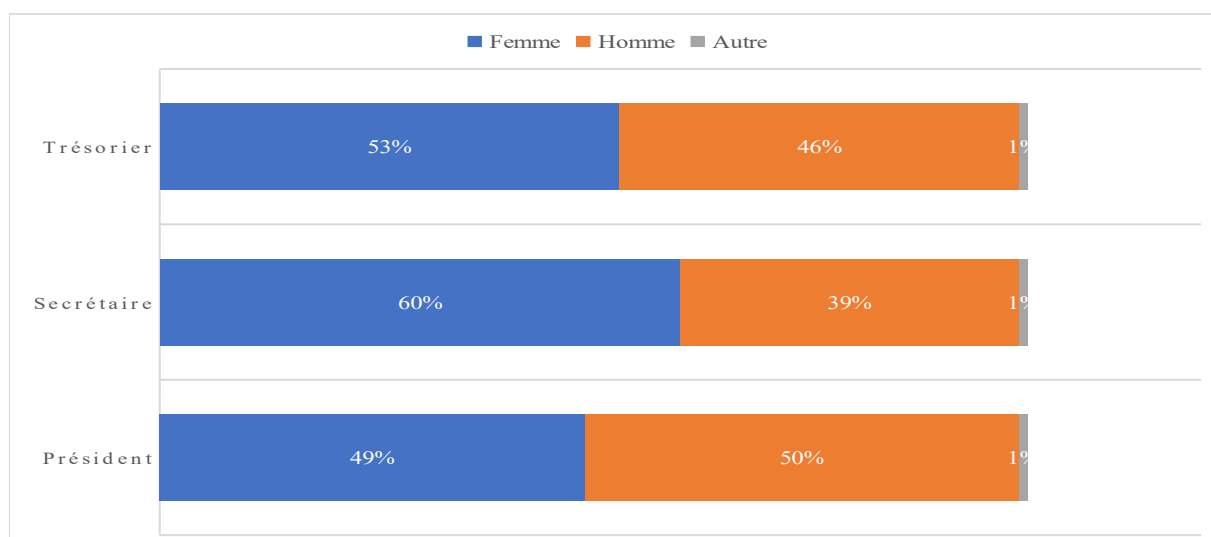
Tab. 14. Fréquence des réunions de CA



49% des associations se réunissent, a minima, tous les 3 mois et rare sont celles qui ne se réunissent pas annuellement. Les associations grenobloises ont des rencontres fréquentes, cela pourrait indiquer une bonne vie démocratique.

Profil des dirigeants

Tab. 15. Sexe des dirigeants associatifs

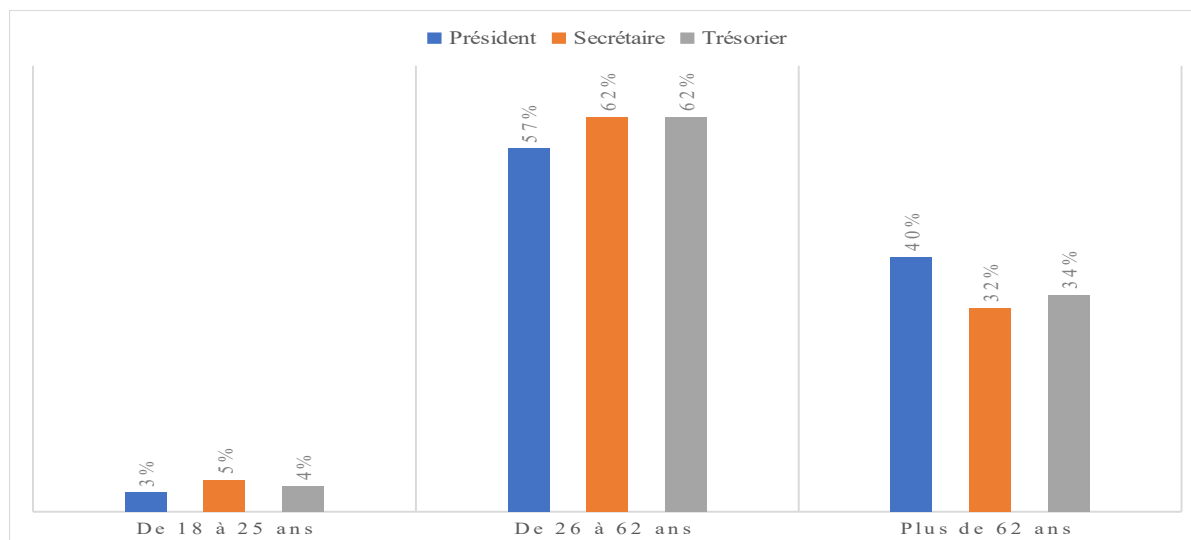


En cohérence avec les tendances nationales, Grenoble compte une majorité de femmes aux postes de trésorerie et secrétaire, mais pas dans la présidence des associations. Il est important

de souligner qu'en termes d'effectifs les chiffres sont très proches pour la présidence des associations : 225 hommes, 216 femmes et 4 autre.

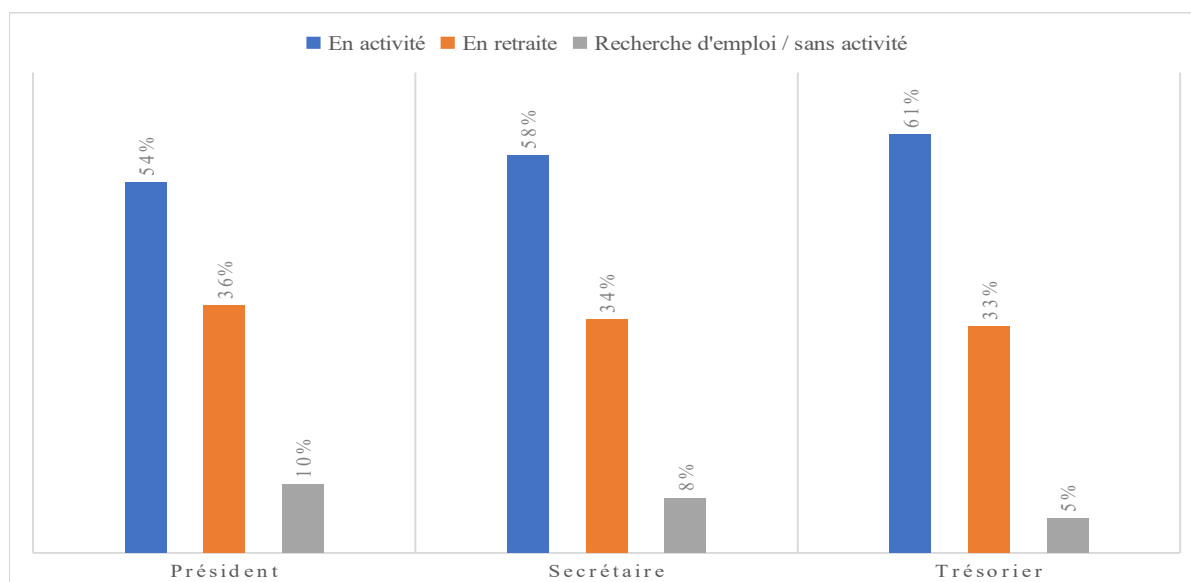
Nous pouvons observer que le secteur sportif a majoritairement un président homme, tandis que les secteurs de l'action sociale et de la santé la présidence est féminine.

Tab. 16. Age des dirigeants associatifs



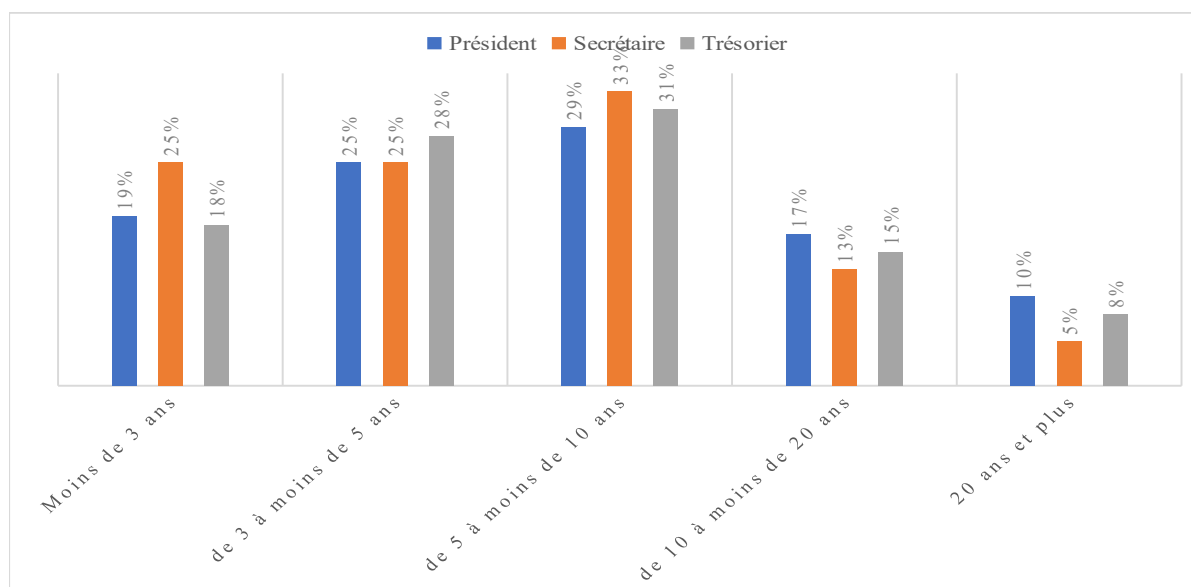
Les dirigeants ont, dans leur majorité, entre 26 et 62 ans. Nous constatons une faible représentation des moins de 25 ans dans la gouvernance associative. Ces éléments concordent avec ce qui est observé nationalement, et ne montrent pas d'évolution particulière dans le temps.

Tab. 17. Statut d'activité des dirigeants associatifs



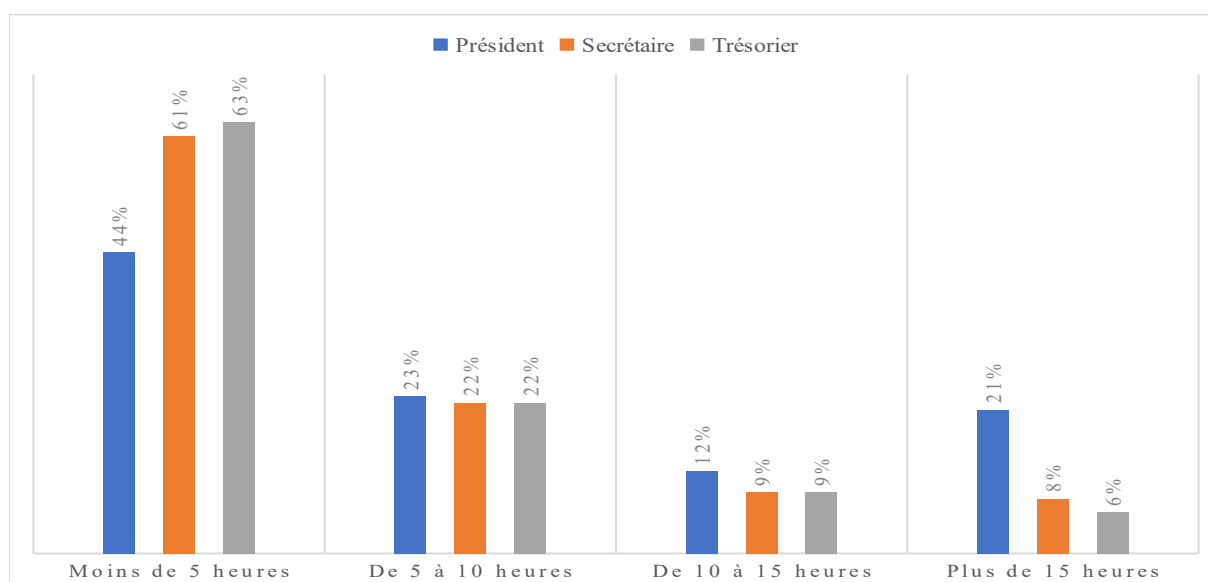
Le statut d'activité des dirigeants associatifs est cohérent avec leur répartition par âge. La majorité de dirigeants occupant l'un des trois postes du bureau est en activité. Ce qui est en cohérence avec les résultats au niveau national.

Tab. 18. Ancienneté des dirigeants associatifs



En moyenne un dirigeant a 7 ans d'ancienneté à Grenoble. Environ 44% des présidents ont moins de 5 ans d'ancienneté (au niveau national 54,4% ont moins de 5 ans d'ancienneté), tandis qu'environ 27% ont plus de 10 ans d'ancienneté.

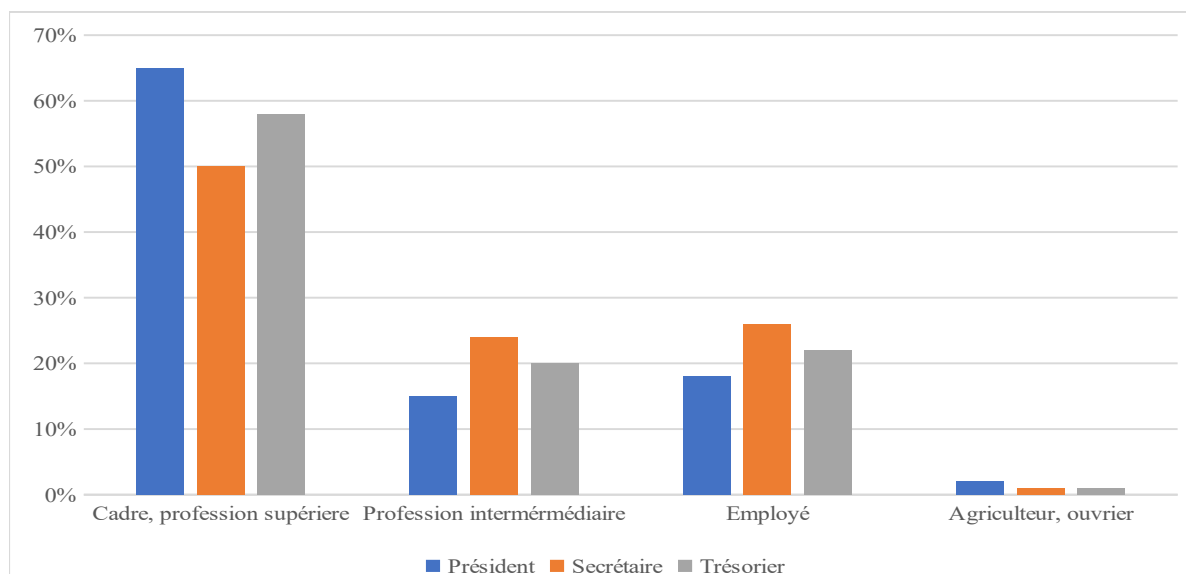
Tab. 19. Temps hebdomadaire consacré par les dirigeants associatifs à la gestion de l'association



Lecture : 21% des Présidents consacrent plus de 15 heures chaque semaine pour l'association.

Tous les postes de gouvernance associative investissent majoritairement moins de 5h par semaine pour l'association. A l'inverse, une majorité de Présidents consacre plus de 5h par semaine à l'association, et ils sont même 21% à y consacrer plus de 15 heures.

Tab. 20. Les catégories socio-professionnelles des dirigeants associatifs



Les cadres et professions intellectuelles est la catégorie socio-professionnelle la mieux représentée pour les trois postes des Bureaux associatifs de Grenoble. A l'inverse, les ouvriers et les agriculteurs sont largement sous-représentés à la tête des associations.

Les moyens des associations

L'emploi salarié

Encadré méthodologique

Dans cette partie, les données présentées proviennent de l'INSEE, source FLORES 2020 (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur.

Il existe une distinction entre une association employeuse – doté d'un statut lui garantissant une indépendance juridique et lui permettant d'obtenir un numéro de SIREN qui lui est propre – et un établissement associatif employeur – géographiquement individualisée, comme l'atteste un numéro de SIRET spécifique, mais juridiquement dépendant d'une unité légale de rattachement : une association. Plusieurs établissements associatifs employeurs peuvent être rattachés à une même association employeuse, sur un même territoire il y aura donc plus d'établissements associatifs employeurs que d'associations employeuses. L'établissement employeur est le niveau le plus pertinent et le mieux adapté pour une analyse géographique de l'économie.

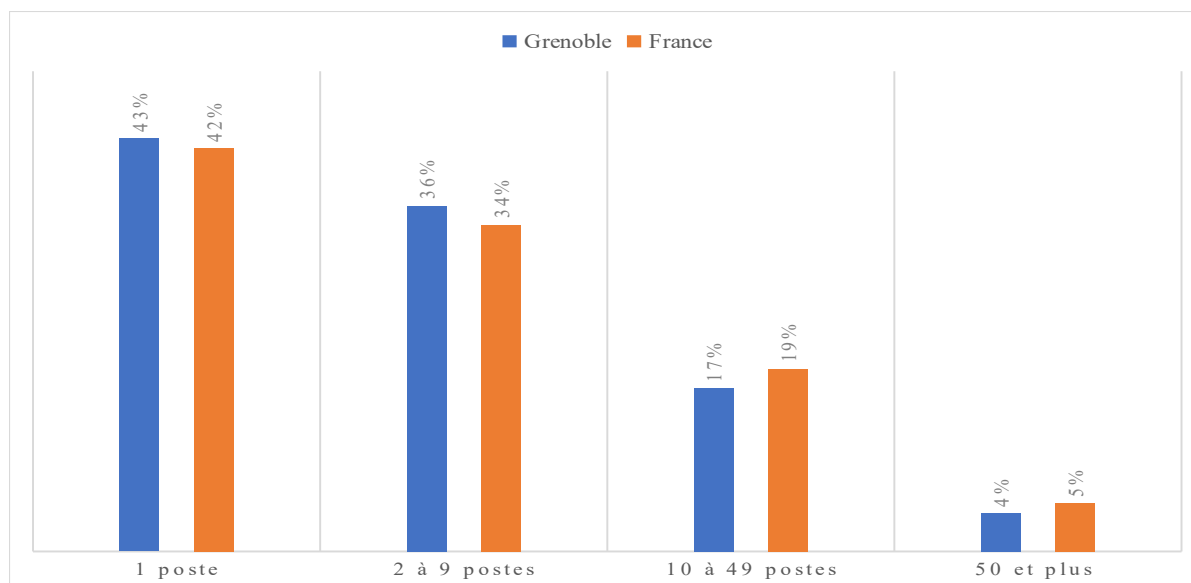
Les chiffres clés de l'emploi associatif à Grenoble

L'importance économique du monde associatif est souvent sous-estimée. Ces chiffres clés montrent l'importance des associations pour l'activité économique de la ville.

Nombre d'établissements ¹³ employeurs	737
Part des établissements associatifs	11%
Nombre de salariés associatif	6 095
Nombre d'ETP	4 440
Montant des rémunérations brutes du secteur associatif (en millions)	137

Taille des établissements

Tab. 21. Répartition des établissements associatifs par taille d'effectif

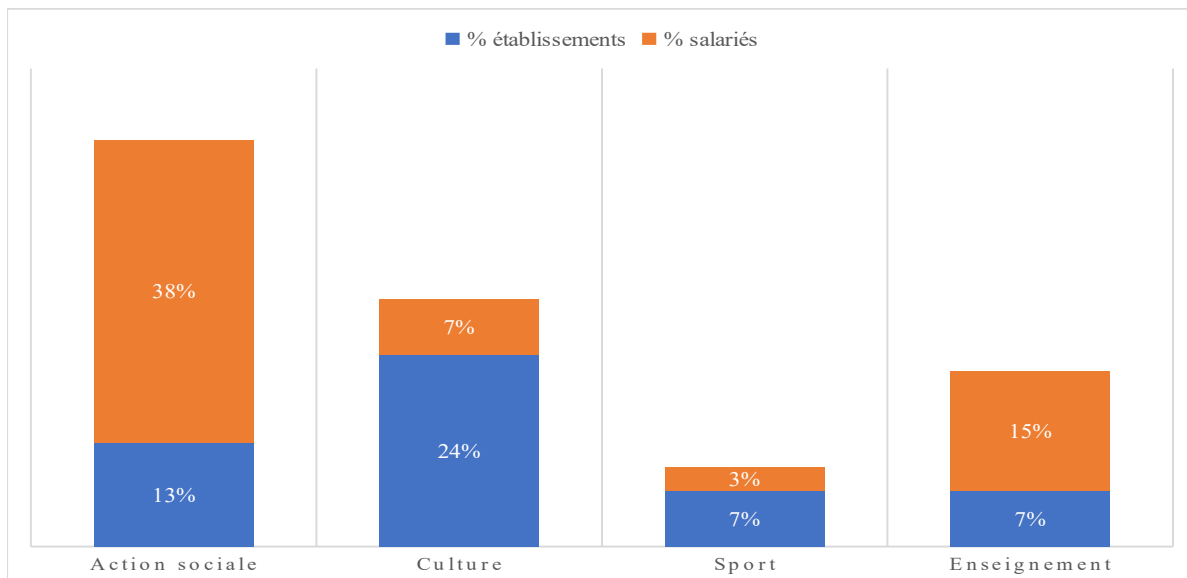


A Grenoble, la répartition des établissements associatifs par taille d'effectif est très proches des données nationales.

¹³ Attention il convient de distinguer établissement et associations. Une association peut compter plusieurs établissements. Pour l'étude des structures employeuses, nous employons la notion d'établissements qui est précise pour une étude à l'échelle locale.

L'emploi associatif dans les principaux secteurs d'activité

Tab. 22. Répartition des établissements employeurs et des postes selon le secteur d'activité

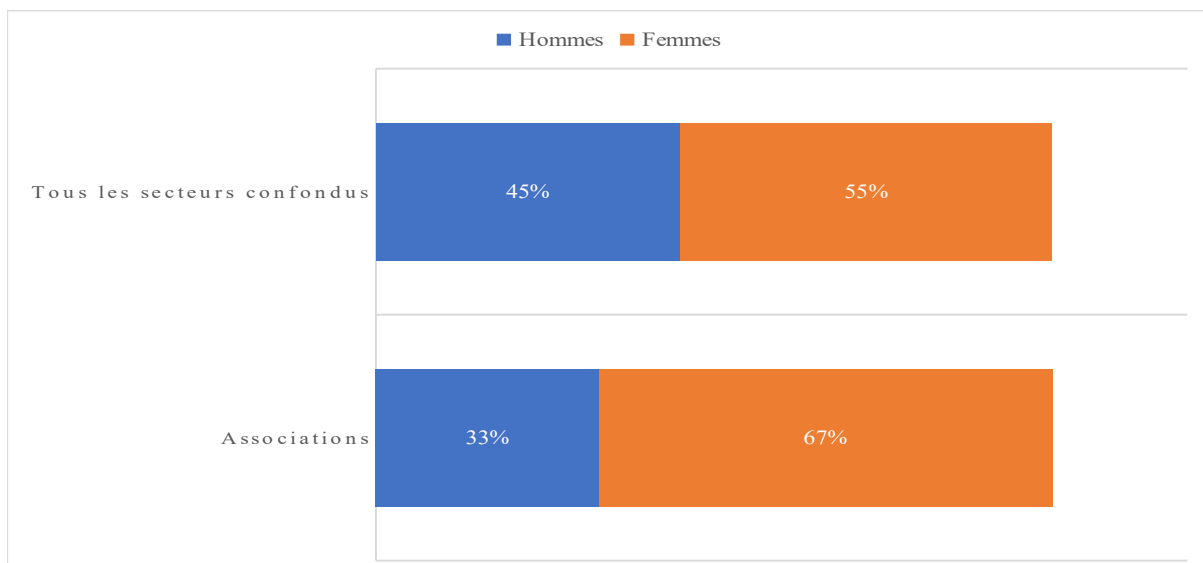


Lecture : A Grenoble le secteur de l'action sociale regroupe 13% des établissements employeurs et 38% des salariés associatifs

Le secteur de l'action sociale est celui qui concentre la plupart des établissements employeurs et des salariés. Le secteur de l'enseignement ne compte que 7% des établissements mais 15% des salariés. A l'inverse, le secteur culturel représente une large part en nombre d'établissements mais uniquement 7% des postes salariés.

Caractéristiques de l'emploi associatif

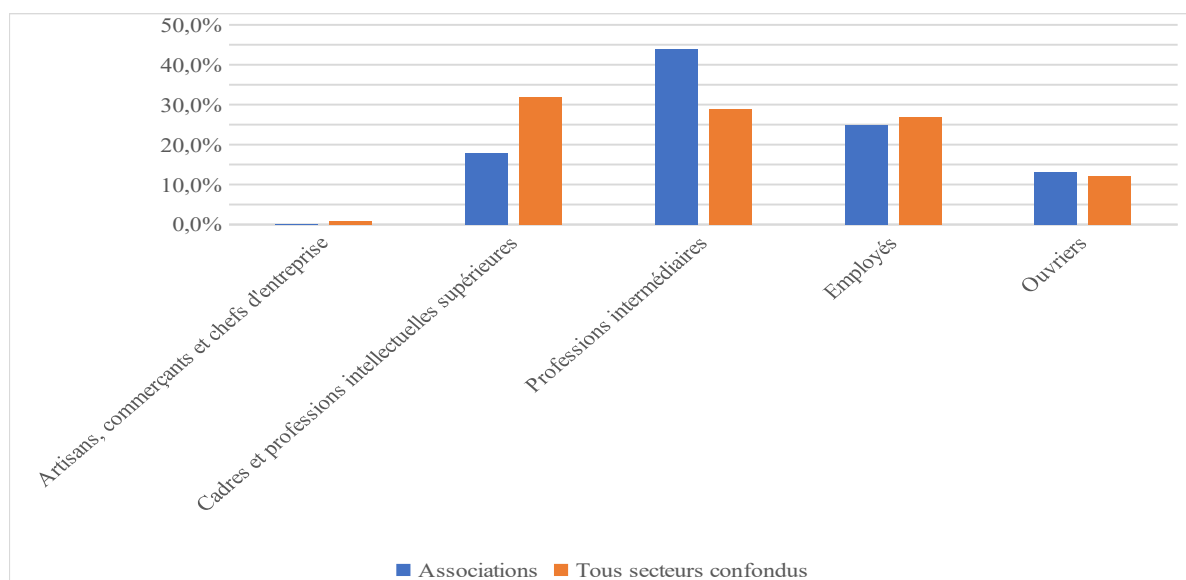
Tab. 23. Les salariés associatifs selon leur sexe



Les femmes occupent 67% des postes salariés associatifs à Grenoble. Cette féminisation des postes est propre au secteur associatif car dans l'ensemble de l'activité économique de la ville,

les hommes occupent 45% des postes salariés. Ce constat est resté en cohérence avec les résultats nationaux. En effet, une part importante des postes associatifs se situe dans les secteurs de l'action sociale, de la santé et de l'éducation où les emplois sont plus féminisés.

Tab. 24. Les salariés associatifs selon leur catégorie socio-professionnelle



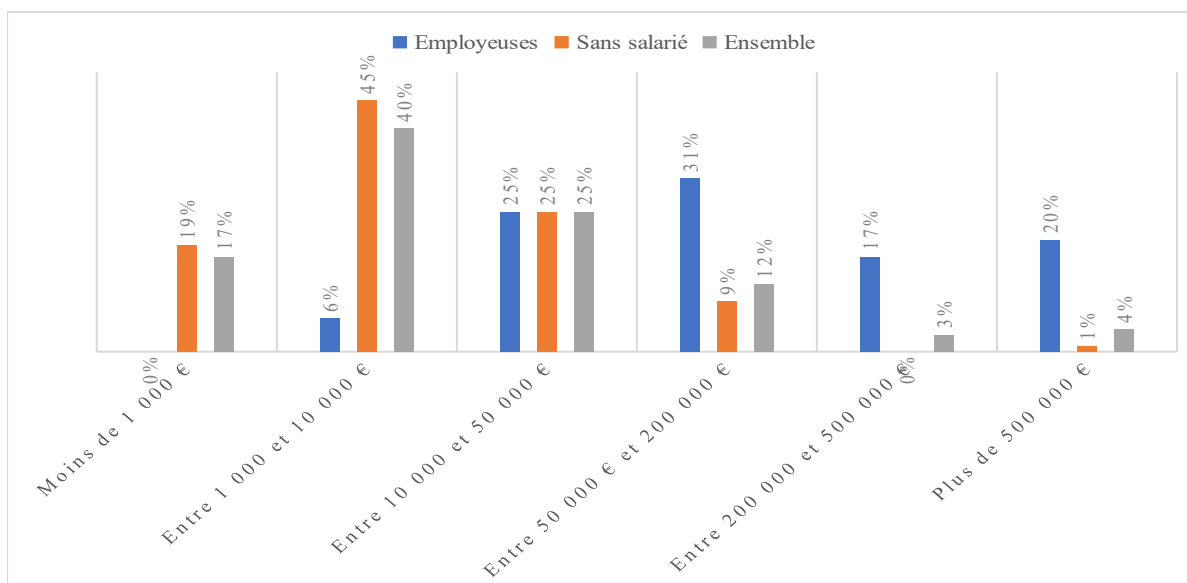
Les professions intermédiaires et les employés représentent plus de 69% des postes associatifs alors qu'elles représentent 56% des postes tous secteurs confondus. A l'inverse, la part des cadres est plus moindre dans le secteur associatif en comparaison de l'ensemble des postes du territoire.

Les financements

Le montant des comptes

Dans cette partie, nous abordons les ressources des associations en étudiant le volume et la composition des comptes des associations, ainsi que les financements publics dont bénéficie le secteur.

Tab. 25. Répartition des associations selon le montant des comptes 2019

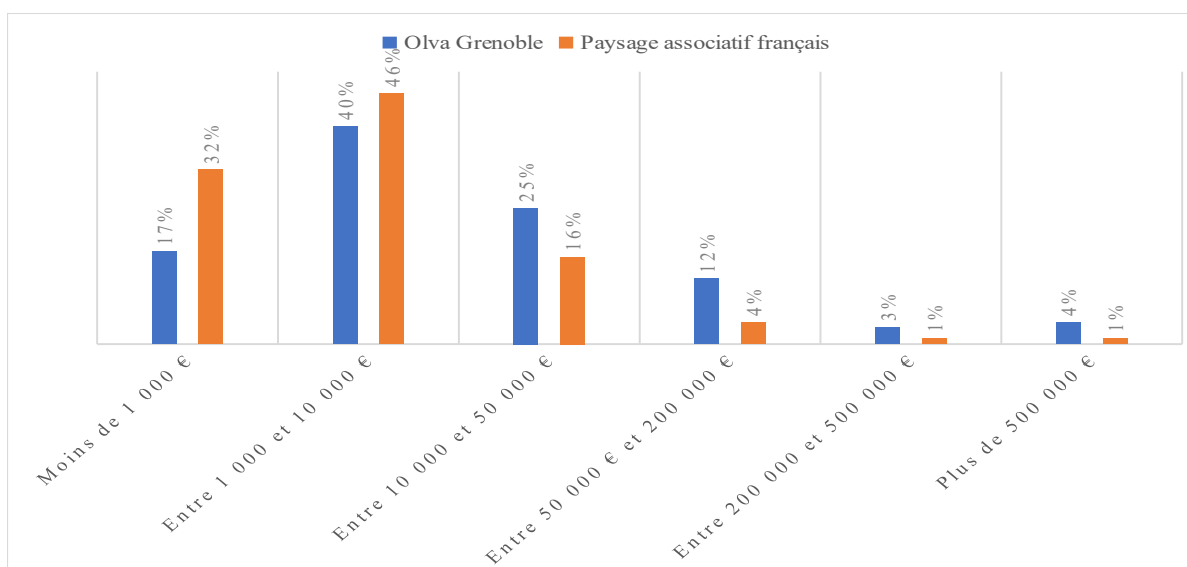


Le recours à l'emploi est évidemment un élément distinctif lorsqu'on étudie les budgets des associations ; les charges de personnel étant bien souvent le poste le plus important des comptes d'une association.

64% des associations sans salarié disposent d'un budget inférieur à 10 000 € dont 19% dispose d'un budget inférieur à 1 000€. A l'inverse, 68% des associations employeuses ont un budget qui dépasse les 50 000 €.

Parmi les associations qu'ont plus de 500 000 € de budget, le secteur humanitaire, social et santé est le plus représenté. Au contraire, le secteur de loisirs est le plus représenté parmi les associations qu'ont moins de 1 000 € de budget.

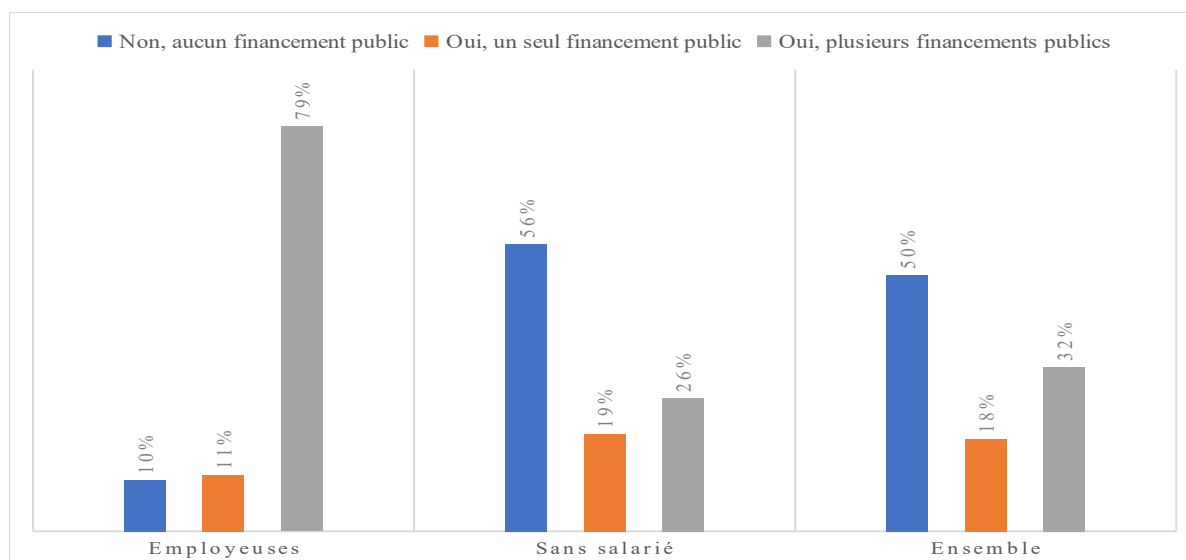
Tab. 26. Comparaison du montant des comptes entre l'enquête Olva à Grenoble et le Paysage Associatif Français



La comparaison des données de l'enquête OLVA de Grenoble et celles du Paysage Associatif Français paru en 2023, concernant la répartition des associations selon leur budget annuel, décrit une structure différente.

Les très petits budgets - moins de 10.000€ - sont représentés quasi-similaire dans les deux enquêtes. À l'inverse, les très gros budgets sont plus fortement représentés (+ 3 points de pourcentage). Les modalités de diffusion ont eu pour effet de toucher davantage les associations affiliées à des réseaux ou des fédérations, ou encore des associations employeuses (normalement avec un budget plus conséquent). Ces différents biais entraînent une surreprésentation des moyennes et grandes structures associatives.

Tab. 27. Les financements publics

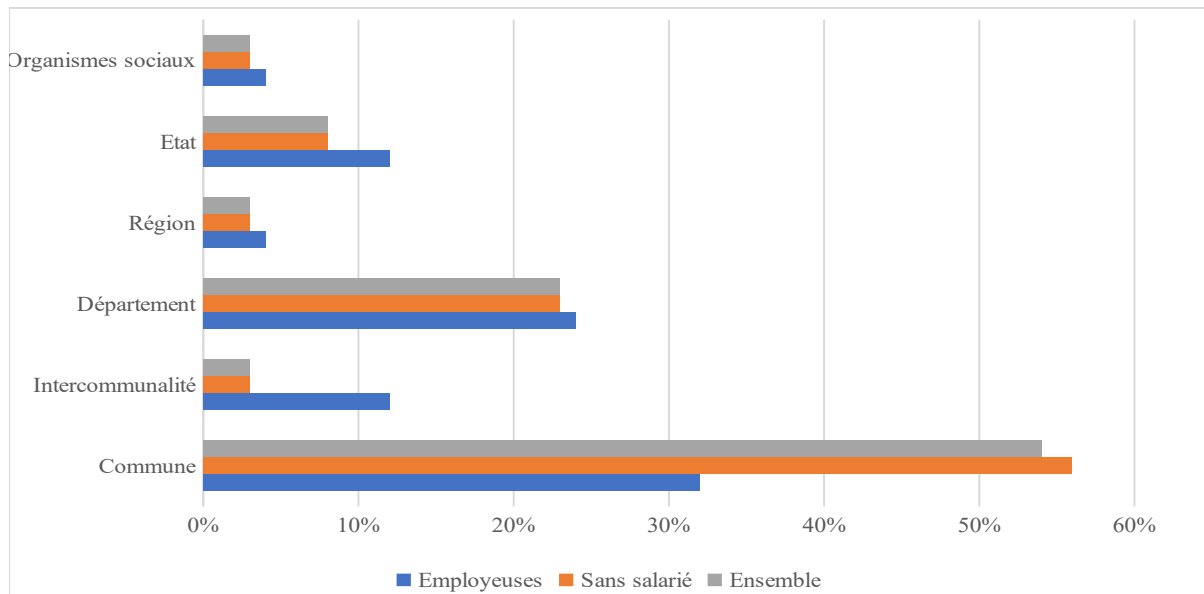


79% des associations employeuses affirment avoir plusieurs financements publics. 56% des associations sans salarié déclarent avoir aucun financement public.

Parmi les associations sans accès aux financements publics les secteurs du sport et loisirs sont les plus représentés.

Origine des financements publics

Tab. 28. La répartition des financements publics selon le recours à l'emploi

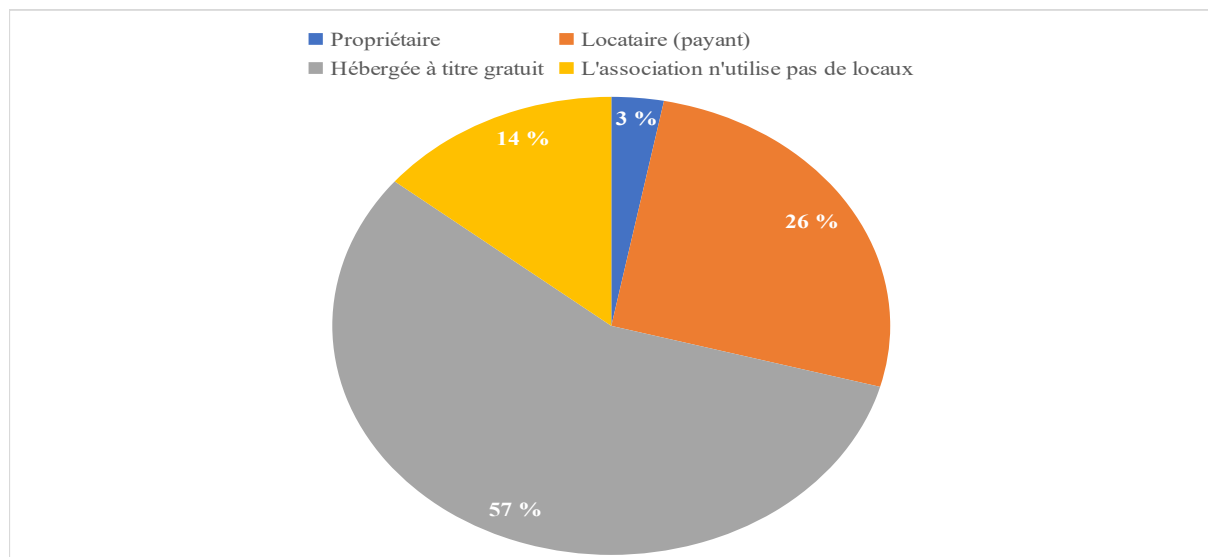


Pour les associations qu'ont déclaré avoir un seul financement public, la commune est, de loin, le premier financeur des associations, tout particulièrement des associations sans salarié pour qui elle constitue 56% des financements publics.

Le département est le second financeur le plus important pour le monde associatif et constitue 24% des financements publics des associations employeuses.

Les locaux

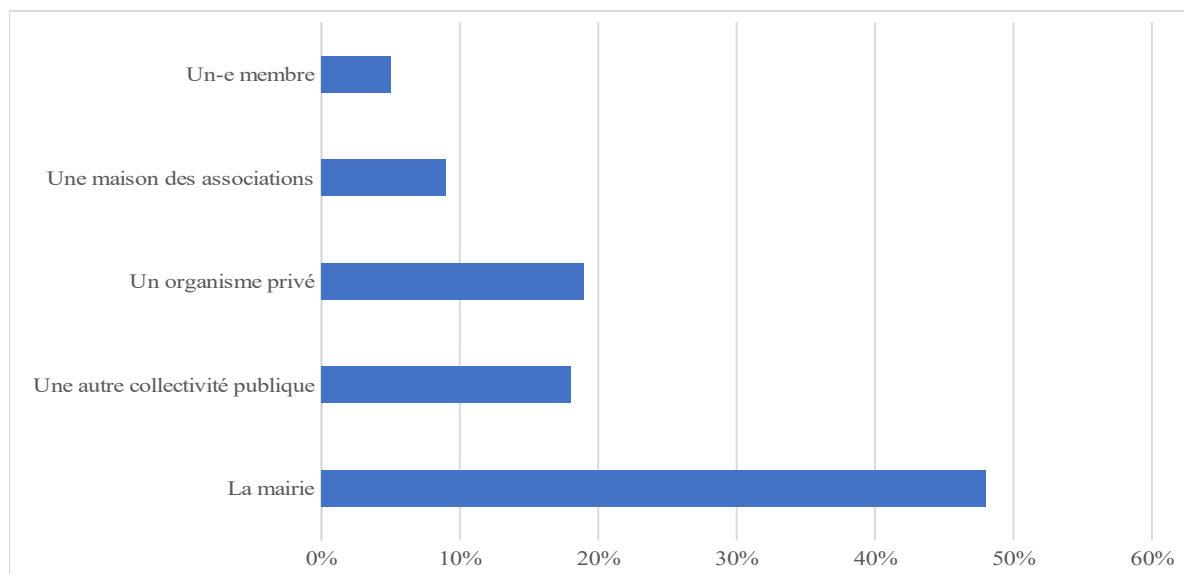
Tab. 29. Statut d'occupation des locaux



57% des associations sont hébergées à titre gracieux, 26% versent un loyer pour occuper les locaux dans lesquels elles mènent leurs activités et une infime minorité est propriétaire des locaux occupés – 3% de l'ensemble des structures associatives.

Parmi le 57% des associations hébergées à titre gracieux, le secteur culturel est principalement hébergé par un autre membre, tandis que le secteur d'éducation, insertion et formation est principalement hébergé par une autre collectivité. Parmi ces associations celles hébergés par la Maison d'association sont principalement non employeuse et ont un budget entre 1 000 € et 10 000 €.

Tab. 30. Hébergeurs des associations locataires et hébergées gratuitement

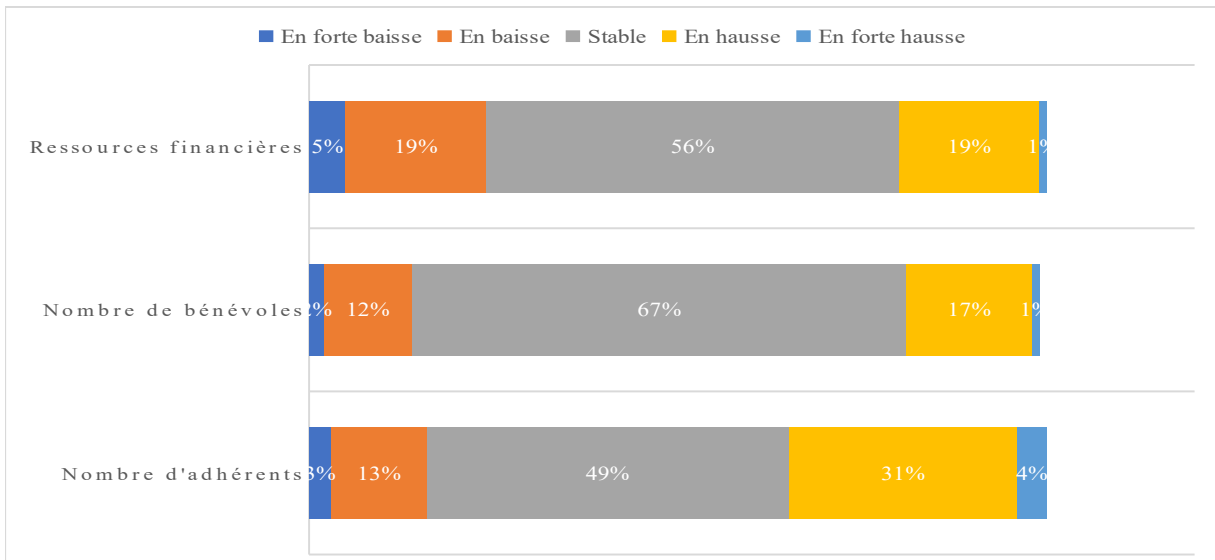


Parmi les associations hébergées à titre gratuit ou locataires, 48% le sont par la Ville. Ce qui en fait le premier hébergeur des associations. Notons que le mode diffusion de l'enquête influe certainement sur ce résultat.

Parmi le 48% des associations hébergées à titre gracieux par la ville de Grenoble, la majorité sont des associations employeuses (61%) du secteur sportif ou culturel (25% et 21% respectivement) et un budget entre 1000 et 10 000 € (41%).

Les perspectives des associations

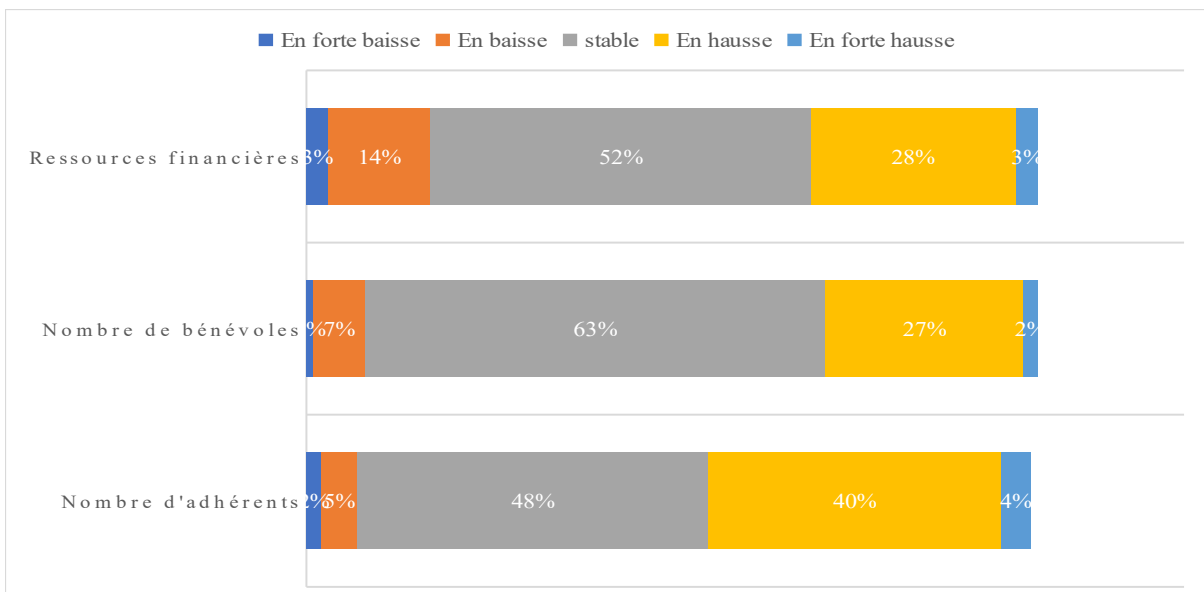
Tab. 31. Evolution des principaux indicateurs 2023



Les trois indicateurs semblent stables pour la majorité des associations.

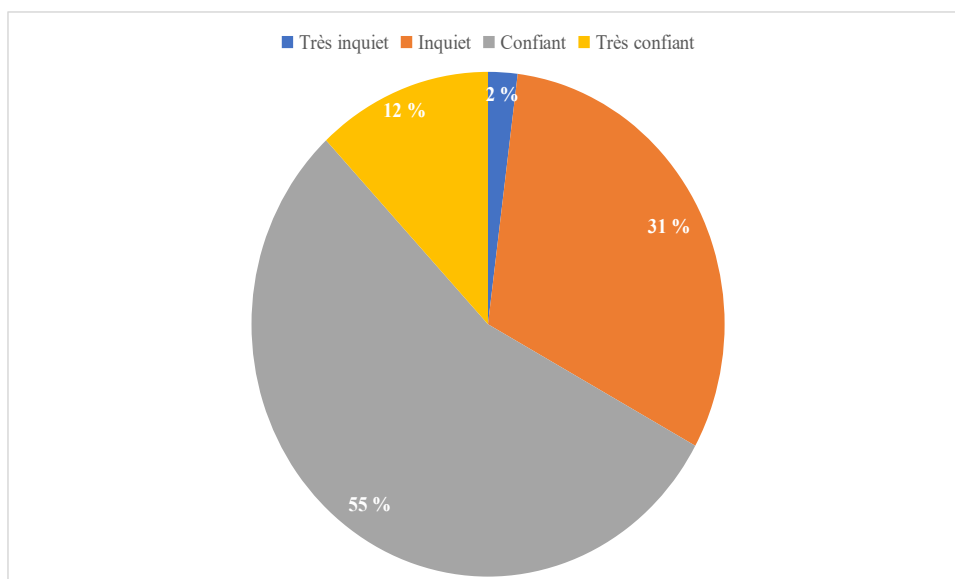
Le montant du budget semble être l'indicateur le plus impacté avec 24% des associations qui le déclarent en baisse ou en forte baisse.

Tab. 32. Evolution des principaux indicateurs pour le futur de l'association



Les associations envisagent la stabilité des indicateurs dans le futur. La perspective de l'augmentation du nombre d'adhérents est présent pour 40% des associations.

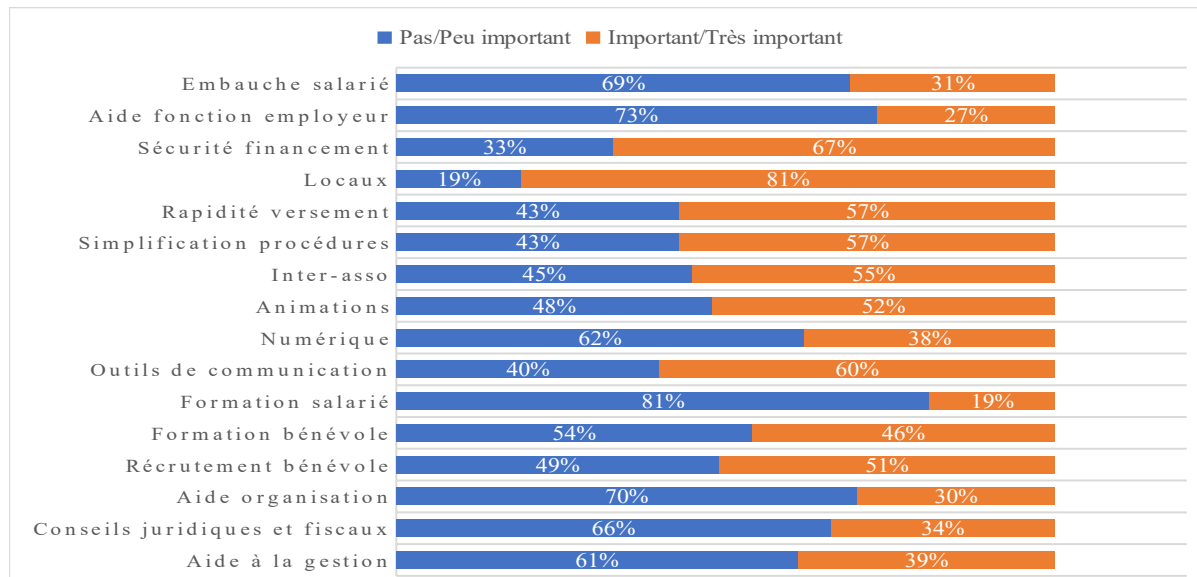
Tab. 33. **Le degré de confiance des associations**



67% des associations se disent confiantes en ce qui concerne l’avenir. L’inquiétude est plus forte chez les associations employeuses 44% se dit inquiète ou très inquiète.

Les difficultés et besoins des associations

Les principaux besoins exprimés



Lecture : 81% des associations estiment que la mise à disposition de locaux est un besoin nécessaire pour le développement de leur association

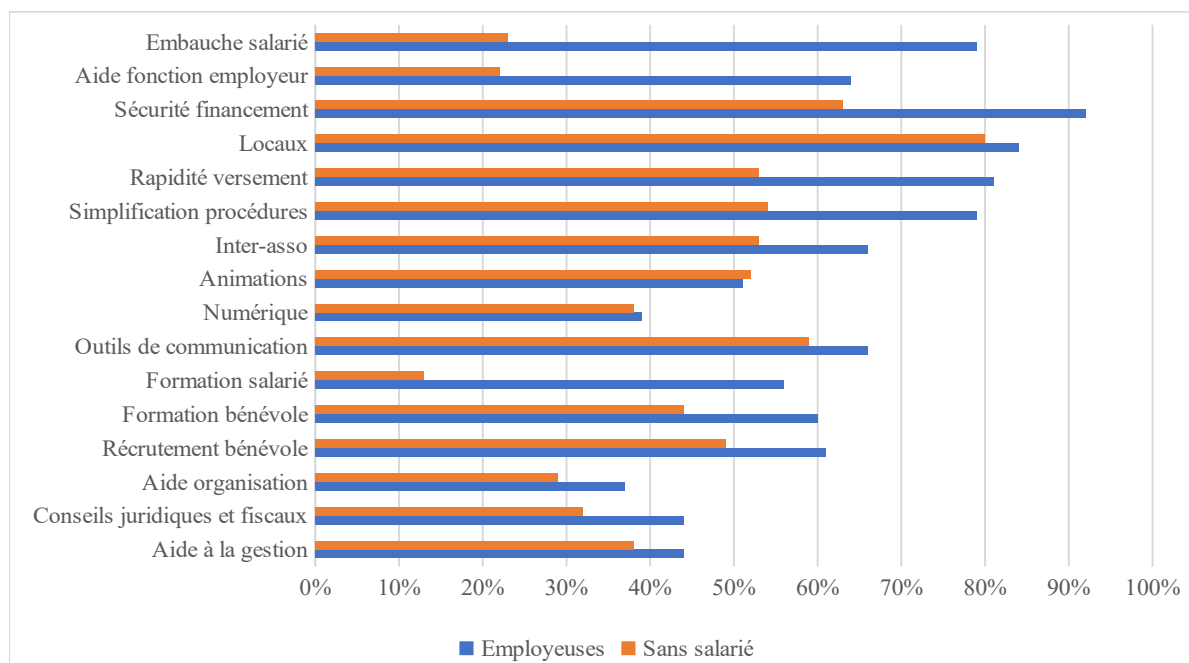
La mise à disposition de locaux est le principal besoin des associations. Ce besoin est largement partagé par les associations employeuses comme sans salarié.

Ensuite, les associations s’attachent aux enjeux financiers, qu’il s’agisse de la simplification des procédures administratives (57%), notamment les procédures de demande de subventions,

de la rapidité des financements pour répondre aux besoins de trésorerie (57%), ou encore de la sécurité des financements dans le temps (67%), avec des attentes en termes d'engagements pluriannuels permettant de gagner en visibilité.

L'aide dans le domaine de la communication est également fortement souhaitée. Si ce besoin n'est jugé prioritaire que pour 60% des associations.

Tab. 34. Les besoins prioritaires selon le recours à l'emploi



Lecture : 80% des associations sans salarié et 84% des associations employeuses estiment que la mise à disposition de locaux est un besoin important ou nécessaire pour le développement de leur association.

Les besoins se distinguent selon que l'association recourt ou non à l'emploi pour développer son projet. Certains besoins sont très partagés comme le besoin de locaux, la mise en place d'animations ou le numérique.

Les associations employeuses sont plus attentives aux mesures qui permettent de renforcer leur viabilité : la sécurisation des financements dans le temps qui améliore la visibilité et facilite la gestion, la rapidité dans le versement des aides publiques qui permet de renforcer les trésoreries associatives, la simplification des procédures administratives qui demandent beaucoup de temps de gestion et la formation pour les salariés.

Les associations sans salarié sont également concernées par les besoins liés à la viabilité de la structure, mais elles sont aussi intéressées par la mise en place d'animations qui leur permettent d'aller à la rencontre des habitants du territoire ou d'autres associations.

Tab. 35. Les besoins d'utilisation des locaux

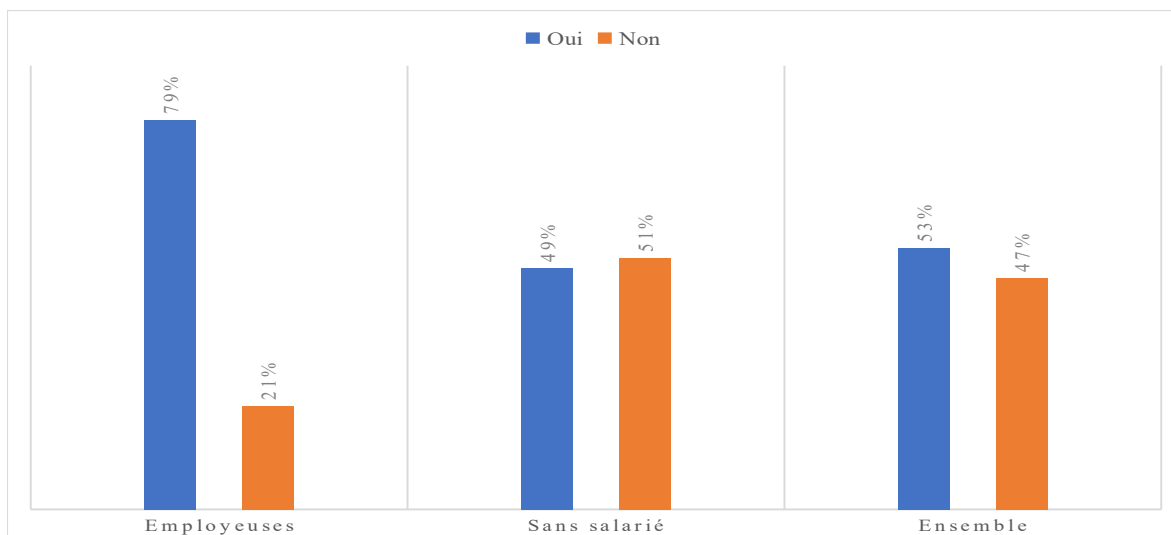
	Tous les jours	Plus d'une	Une fois par	Plus d'une	Une fois par	Une fois	Une fois par	Jamais
--	----------------	------------	--------------	------------	--------------	----------	--------------	--------

		fois par semaine	semaine	fois par mois	mois	tous le mois	an	
Espace de travail (1 à 4 places)	21%	13%	10%	4%	8%	1%	2%	41%
Salle de réunion de 20 places	3%	6%	13%	12%	19%	18%	8%	20%
Salle de réunion de 40 places ou plus	2%	2%	2%	2%	10%	16%	35%	30%
Salle de plus de 100 places	1%	1%	2%	1%	5%	12%	30%	47%
Un espace modulable (entre 100 et 200 m ²)	6%	6%	3%	3%	3%	8%	15%	56%
Un espace de travail permanent	33%	12%	3%	2%	1%	1%	1%	48%
Un espace extérieur modulable	4%	8%	1%	3%	7%	10%	10%	57%
Une boîte aux lettres et une domiciliation	51%	3%	3%	3%	0%	1%	1%	39%
Un espace d'exposition	5%	2%	1%	0%	4%	12%	23%	52%
Du prêt de matériel pour l'organisation d'évènements	4%	3%	3%	7%	9%	28%	29%	17%
Un service de photocopie et de reprographie	10%	11%	8%	7%	15%	18%	3%	28%
Le stockage de matériel	61%	5%	2%	2%	0%	3%	3%	24%

51% des associations ont besoin, à minima, d'une boîte aux lettres et une domiciliation. 61% d'un local pour le stockage de matériel et 33% un espace de travail permanent.

La mutualisation des moyens

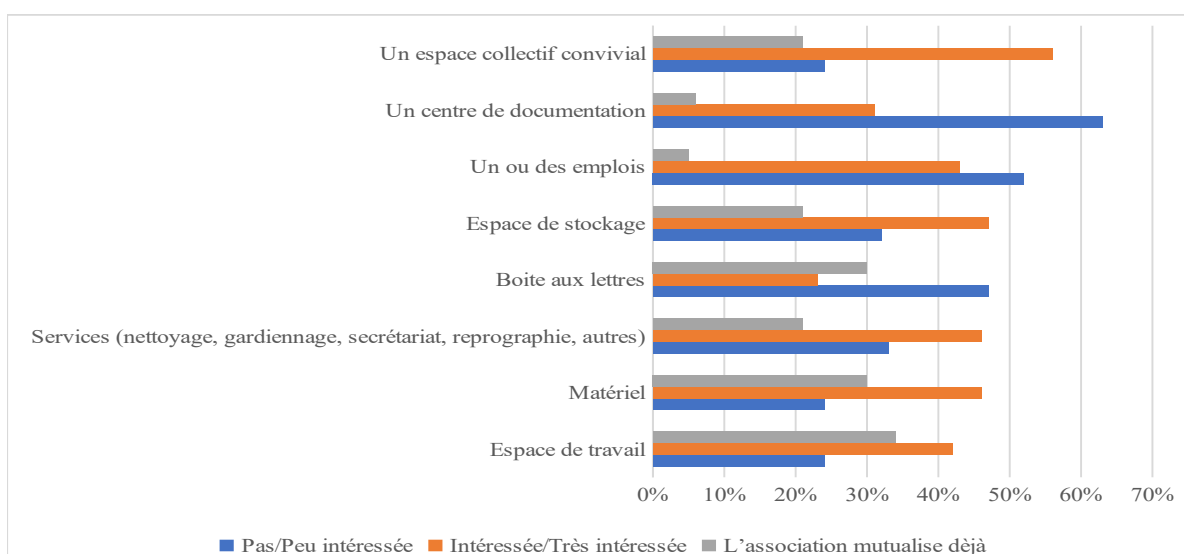
Tab. 36. L'intérêt des associations par la mutualisation des moyens



53% des associations grenobloises sont intéressées par la mutualisation des moyens. Cet intérêt est plus marqué chez les associations employeuses, 79%.

Le secteur culturel est le plus intéressé par la mutualisation des moyens.

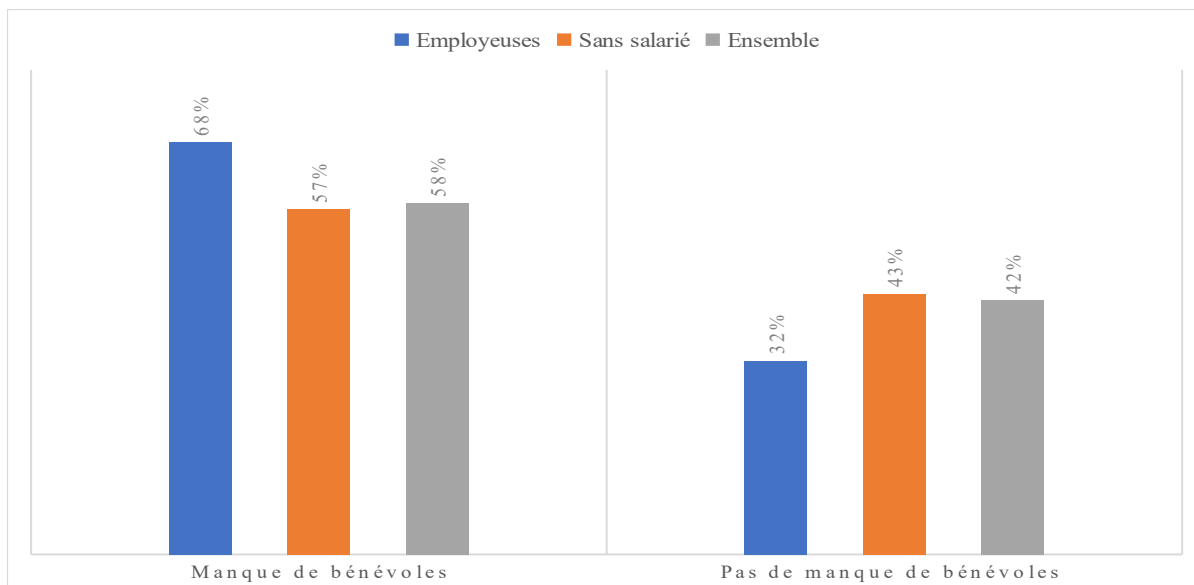
Tab. 37. Le type de mutualisation des moyens



56% des associations sont intéressées par un espace collectif convivial, 47% pour un espace de stockage et 46% par la mutualisation des matériaux.

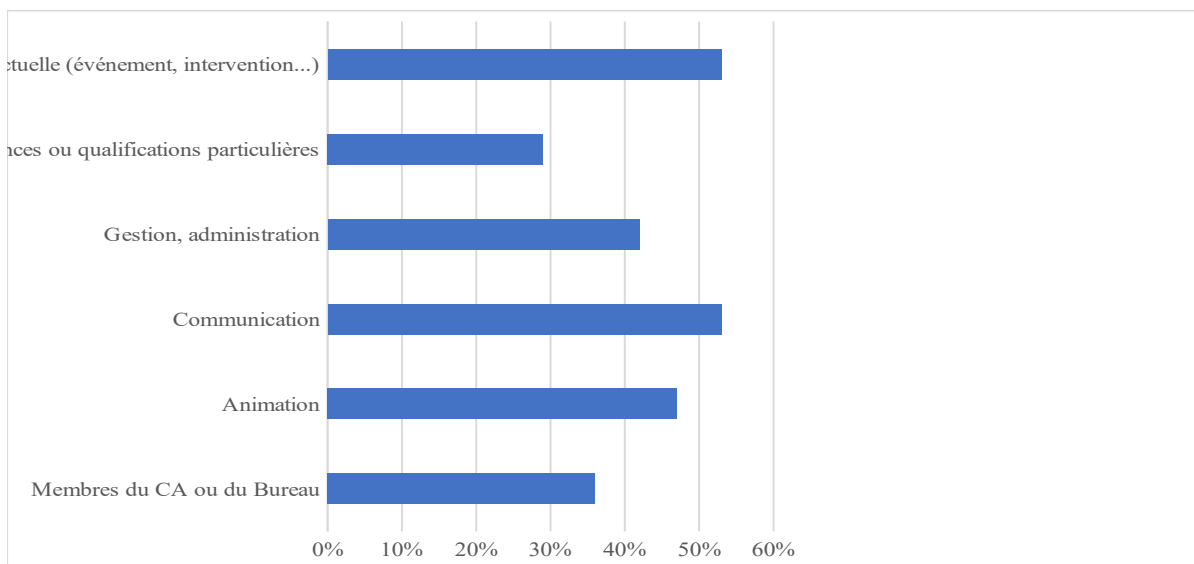
Le manque de bénévoles et les difficultés de renouvellement des gouvernances

Tab. 38. Le manque de bénévoles au sein de l'association



58% des associations manquent de bénévoles pour mener leur projet. Ce besoin est un plus important chez les associations employeuses qui sont 68% à le ressentir.

Tab. 39. Les fonctions pour lesquelles l'association ressent des besoins en bénévolat



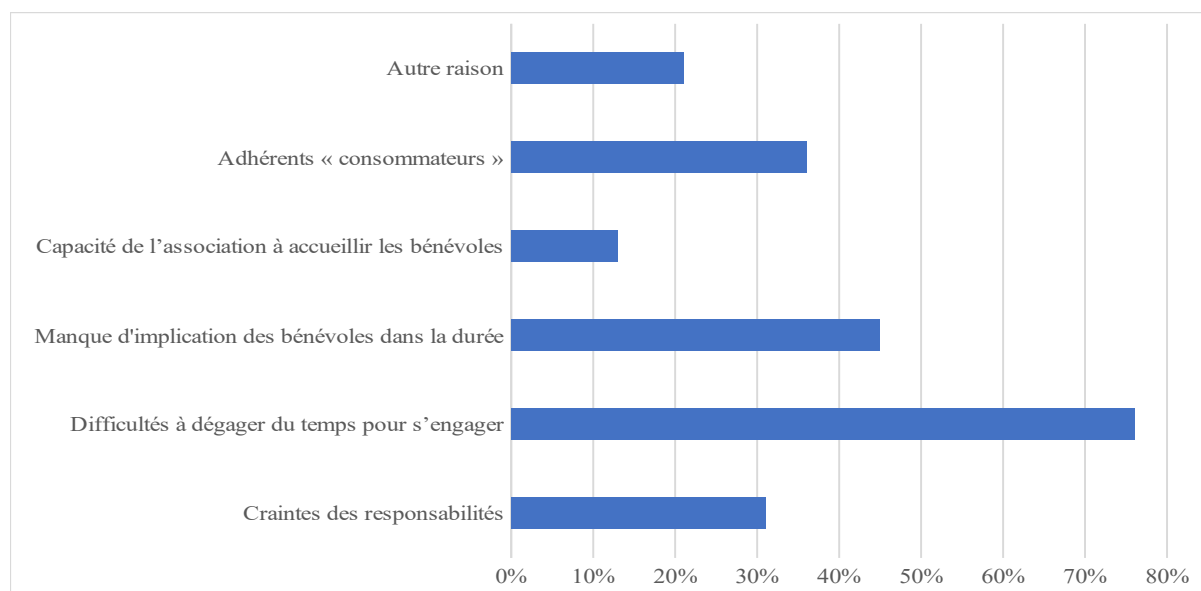
Lecture : 53% des associations qui manquent de bénévoles ont besoin de bénévoles pour une aide ponctuelle ou pour la communication. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas sur les fonctions d'administrateurs et plus globalement de gestion/administration que les besoins sont les plus pressants, cette proposition étant presque la dernière plébiscitée par les associations.

Le besoin le plus exprimé correspond à de l'aide ponctuelle sur des éléments très opérationnels lors d'un événement ou pour une intervention spécifique, 53% des associations et pour la communication, 53%. Viennent ensuite deux fonctions spécifiques – l'animation 47% et la gestion et administration 42% - fonctions vitales pour la valorisation et la conduite des actions d'une structure.

Notons que ce qui relève de la « communication » est une problématique hautement délicate pour les associations. Les modalités et outils de communication évoluent très rapidement, et compte tenu de l'âge moyen des dirigeants associatifs, un décrochage générationnel peut se faire. Par ailleurs le problème est souvent abordé par la question de l'outillage et des logiciels bien plus que par la mise en œuvre d'une stratégie globale de communication. Les besoins en accompagnement sur ce sujet sont très importants.

Tab. 40. Motifs du manque de bénévoles



Lecture : 76% des associations qui manquent de bénévoles estiment que cela est dû à des difficultés des bénévoles à dégager du temps pour s'engager. Il s'agissait d'une question à choix multiples, le total dépasse donc 100%.

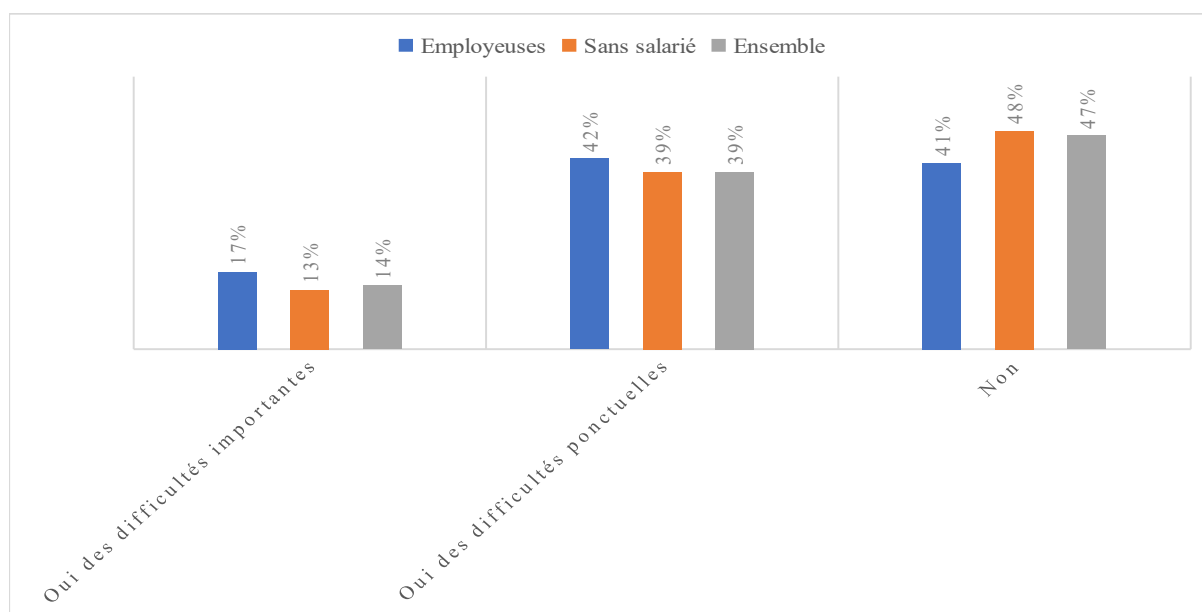
Le manque de temps est le premier motif du manque de bénévoles cité par les associations. Il semble donc important de travailler sur la forme des missions proposées par les associations pour favoriser l'engagement, d'autant que le type de bénévolat le plus sollicité est une aide ponctuelle.

Le manque d'implication des bénévoles dans la durée est également une préoccupation importante des associations. En effet, les mutations actuelles de l'engagement, notamment la disparition de la figure du militant au profit d'un engagement au projet, interroge le fonctionnement des associations et les invite à repenser les cadres des missions bénévoles.

Le caractère « consommateur » des adhérents est également un motif important du manque de bénévole. Il s'agit pour les associations de repenser leur rapport à leurs membres et de réfléchir aux manières de mieux les impliquer dans le projet de l'association.

Enfin, les craintes des responsabilités est également un frein à l'engagement. Cela rejoint la difficulté que les associations rencontrent à trouver des bénévoles pour le Conseil d'administration ou le Bureau.

Tab. 41. Les difficultés de renouvellement des gouvernances



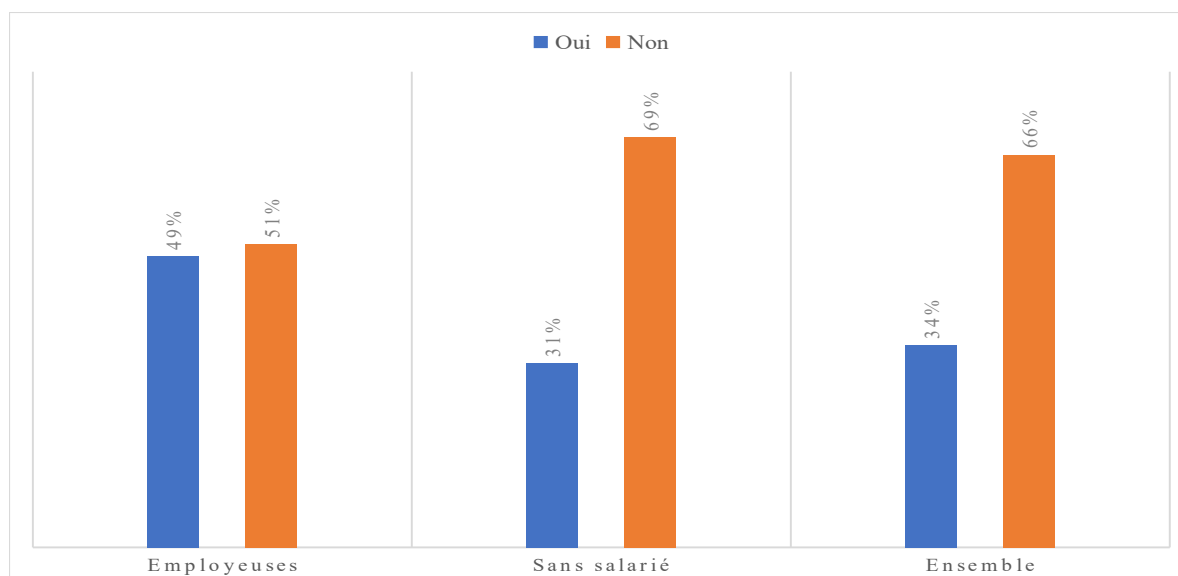
39% des associations rencontrent des difficultés ponctuelles dans le renouvellement des membres de leur CA ou de leur Bureau. Ce besoin est plus fortement exprimé pour les associations employeuses. En effet, on peut supposer que les responsabilités de la fonction employeur rend le renouvellement encore plus complexe.

La relation entre les associations et la ville de Grenoble

Le mode de diffusion via des MDA ou des services de la vie associative a certainement influencé la nature des réponses à ces questions. Nous vous invitons à en tenir compte dans la lecture de cette analyse.

Connaissance et fréquentation de la MDA

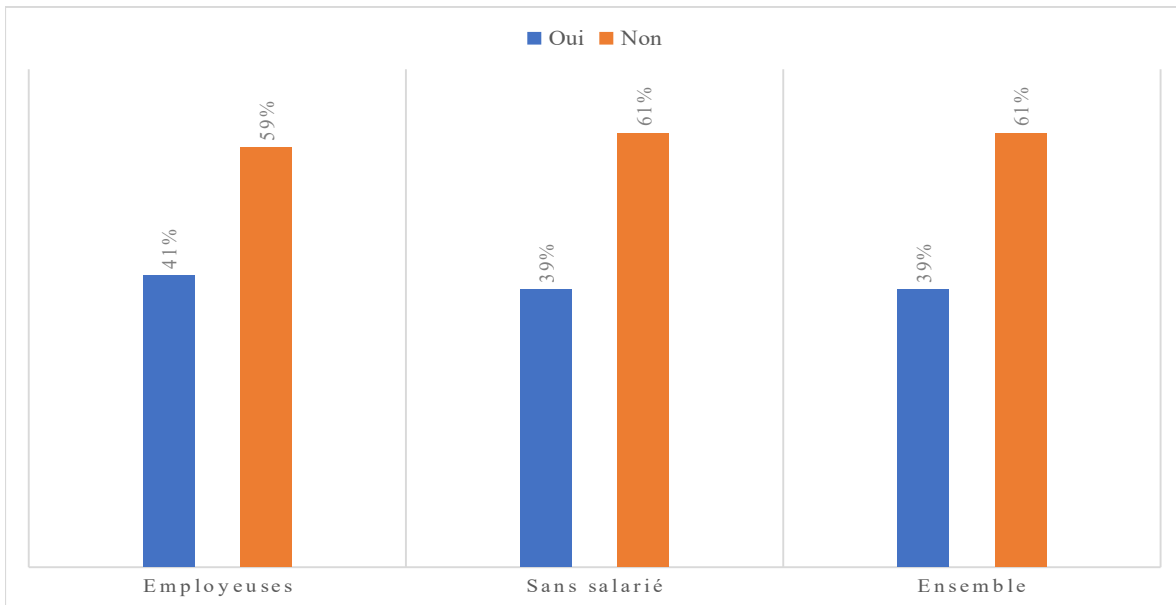
Tab. 42. Connaissance des services proposés par la ville selon le recours à l'emploi



66% des associations grenobloises ne connaissent pas le service d'appui à la vie associative de la ville. Parmi ses associations la majorité sont des associations sans salarié.

Les principales caractéristiques de 34% des associations qui connaissent le service d'appui à la vie associative de Grenoble sont : secteur humanitaire, social et santé et présidé par une femme.

Tab. 43. Fréquentation de la maison des associations selon le recours à l'emploi

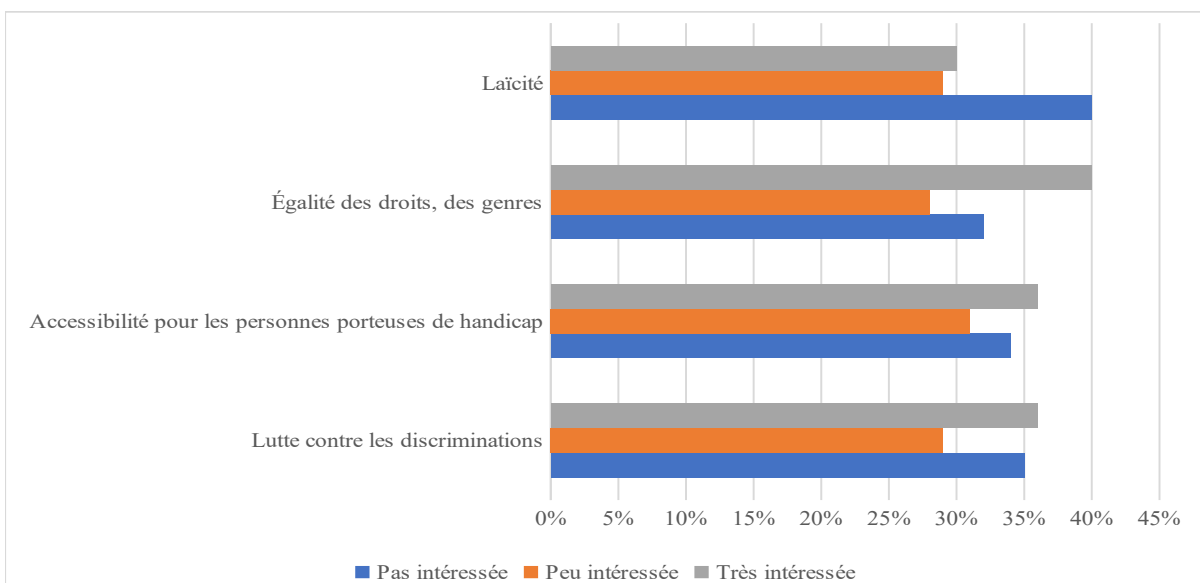


39% des associations fréquentent la MDA de Grenoble. Ses associations sont dans sa majorité nées avant 1950, présidées par une personne avec plus de 62 ans et connaissent le service d'appui à la vie associative de Grenoble.

Les secteurs les plus représentés sont : humanitaire, social, santé et défense des droits et des causes.

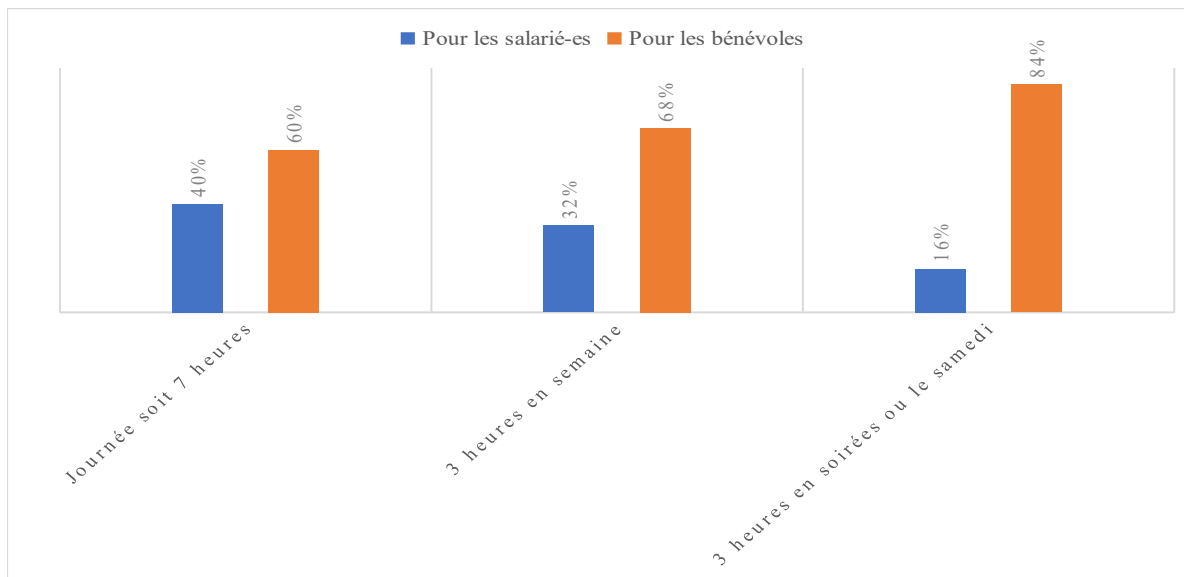
Les ateliers proposés par la ville : thématique et format

Tab. 44. Thématiques des ateliers



Les associations grenobloises semblent être plus intéressées par des ateliers autour de l'égalité des droits et de genres, 40%. La thématique qu'intéresse moins les associations est la laïcité, 40%.

Tab. 45. Le format des ateliers



84% des associations préfèrent les ateliers pour leurs bénévoles en soirée ou le samedi sous un format de 3 heures.

40% des associations préfèrent les ateliers pour leurs salariés en journée sous un format de 7 heures.

Conclusion

Ce panorama permet de mesurer l'importance et la diversité de la vie associative à Grenoble. Présentes dans de multiples domaines, les associations sont des actrices essentielles de la vie du territoire. Elles contribuent à l'animation et à l'attractivité locale et sont des vecteurs essentiels du vivre ensemble et de la cohésion sociale. Le poids économique des associations en fait aussi un secteur important du dynamisme territorial.

Des besoins diversifiés s'expriment tant sur les moyens (locaux, financements...) que sur les moyens de retisser les liens avec les adhérents et les bénévoles. Ce rapport invite donc les différents acteurs concernés à se saisir de ces enjeux pour co-construire les réponses adaptées.

Outre les connaissances qu'il produit sur les réalités et les besoins du tissu associatif grenoblois, l'observatoire local de la vie associative est un outil de partage et d'interconnaissance. Ainsi, il ne saurait se résumer à une enquête et entend inscrire son action dans le long terme pour permettre d'entretenir un dialogue structuré entre les acteurs du fait associatif sur le territoire de Grenoble.

N'hésitez pas à compléter

Annexes

Le questionnaire d'enquête

A mettre !

La nomenclature des secteurs d'activité

Nomenclature détaillée (11 secteurs)	Nomenclature agrégée (7 secteurs)
Action humanitaire	Humanitaire, social, santé
Action sociale	
Santé	
Défense des droits et des causes	Défense des droits et des causes
Environnement	
Loisirs	Loisirs
Éducation, formation, insertion	Éducation, formation, insertion
Sports	Sports
Culture	Culture
Défense des intérêts économiques	Activités économiques
Vie et développement local	

